

**Sayoud reçu
par Macron
à l'Élysée**

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN **d'Algérie**

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 euro

P 2

Jeudi 4 juin 2026 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6763 - 23^e année

**AU 4E JOUR DE SA VISITE
À OMAN**



**Chengriha visite
le Collège
militaire
technique
de Mascate**

P 2

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

**Tebboune reçoit les
ministres nigérian
et nigérian
du secteur des
hydrocarbures**

P 3

**CHEF DU MOUVEMENT ENNAHDA
TUNISIEN**

**Rached Ghannouchi
condamné
à la perpétuité**

P 6

**LA PRÉSIDENTE PALESTINIENNE
DÉNONCE UNE VIOLATION
FLAGRANTE DU DROIT
INTERNATIONAL**

**2 162 nouvelles
unités de
colonisation
approuvées
en Cisjordanie**

P 7

LORS D'UNE CÉRÉMONIE AU PALAIS DU PEUPLE

Le Président honore l'élite sportive nationale

LIRE EN PAGE 24



Ph : DR

INAUGURATION DE LA CENTRALE ÉLECTRIQUE DE SOLIDARITÉ AU NIGER

L'Algérie « éclaire » Niamey

Les relations entre l'Algérie et le Niger sont maintenant dans le domaine du concret avec l'inauguration, hier, à Niamey, de la centrale électrique de solidarité algéro-nigérienne d'une capacité de 40 mégawatts, réalisée par des mains algériennes à Gorou Banda.

P 3



L'ÉDITO

Bien que le qualificatif ne relève pas du domaine du rationnel, il serait difficile de nommer autrement les deux personnages politiques auxquels nous nous intéressons ici. Il s'agit du roi du Maroc, Mohamed VI, et du président des Émirats arabes unis, Mohammed ben Zayed Al-Nahyane. Les deux dirigeants ont ceci de commun qu'ils traînent une mauvaise réputation à cause du mal qu'ils ont fait dans le monde arabe et musulman. Autrement dit, les deux monarchies ont servi les puissances impérialistes contre les peuples opprimés qui aspirent à la liberté et au mépris du droit international. La posture de trahison adoptée par Rabat et d'Abu Dhabi à l'égard de la question palestinienne est un cas d'école. En plein génocide contre les populations civiles palestiniennes et au moment où le monde arabomusulman, l'hémisphère sud et même une partie du monde occidental libre dénoncent l'horreur sioniste, les régimes de M6 et MBZ ont choisi le mauvais camp pour faire de Tel-Aviv un allié au service du mal. On dit que les loups ne se mangent pas entre eux. La situa-

Le tandem maléfique

tion dans laquelle se retrouvent aujourd'hui le Maroc et les Émirats, c'est-à-dire l'isolement dans lequel ils se sont empêtrés, sied parfaitement à ce dicton. D'aucuns diront : pourquoi faire le lien ici ? Un événement tout récent interpelle à ce titre. Plus que ça, il interroge même sur les motivations derrière. Il s'agit de la visite, officiellement « privée » de MBZ au Maroc. Fait attendu, il a reçu la visite de son hôte, M6, dans sa résidence à Rabat. Posons d'abord la question pour savoir pourquoi le voyage du président émirati, et pourquoi maintenant, au Maroc ? Il serait très tôt pour tirer les conclusions d'une visite qui tombe du ciel et dont les événements qui s'enchaînent,

notamment à l'aune des tensions et des conflits dans la région du Moyen-Orient. Un état de fait qui rend difficile présentement toute lecture ou éclairage à ce sujet. Mais, il y a dans les bribes d'information rapportées par la presse marocaine quelque chose qui dit l'état de panique dans lequel se retrouvent les deux monarchies. Et pour cause, trouver une parade, peut-être, et si elle se trouve, à leur isolement géopolitique. En tout cas, il sera naïf de croire que MBZ est en simple villégiature pour se ressourcer dans ses luxueux palais élus à Rabat. Surtout à la lecture du communiqué du cabinet royal marocain, selon lequel les deux personnages avaient l'occasion d'« examiner » et d'« échanger » les points de vue des deux pays au sujet des différentes questions et défis que connaît la scène internationale ». Comme quoi ? Particulièrement, la question qui concerne les États du Golfe et du Moyen-Orient. Y a-t-il le risque de croire que les deux pays prennent une position qui redorerait leur blason et ferait oublier leur trahison ? La question ne se pose même pas. En revanche, M6 et MBZ semblent à la recherche d'une échappatoire pour sauver ce qui subsiste encore de leurs régimes éculés.

Farid Guellil

ALGERIE - FRANCE

LORS D'UNE RÉUNION DE TRAVAIL ÉLARGIE POUR L'EXAMEN DES DOSSIERS ET QUESTIONS D'INTÉRÊT COMMUN

Sayoud reçu par Macron à l'Élysée

En visite de travail en France les lundi et mardi passés, et accompagné d'une délégation de haut niveau, à l'invitation de son homologue français, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a été reçu, mardi, à Paris, au Palais de l'Élysée, par le président français, Emmanuel Macron, avant la tenue d'une séance de travail élargie, en présence du ministre français de l'Intérieur, Laurent Nunez.



Selon les indications d'un communiqué du ministère publié à ce propos, cette réunion a permis d'aborder plusieurs dossiers et questions d'intérêt commun, notamment ceux liés aux domaines de compétence des deux secteurs.

Côté français, un communiqué du ministère de l'Intérieur a fait savoir qu'«après un échange bilatéral entre les deux ministres, plusieurs réunions de travail entre les directeurs et représentants des ministères de l'Intérieur français et algérien, associant les responsables compétents des ministères des Affaires étrangères des deux pays et du ministère de la Défense algérien, ont été organisées sur les principales thématiques d'intérêt commun dans l'objectif d'amplifier les résultats déjà obtenus : sécurité intérieure

et lutte contre la criminalité organisée, questions migratoires et sécurité civile ». La même source a indiqué que « les échanges menés à un niveau politique et technique ont permis de confirmer une volonté commune de renforcer la coopération franco-algérienne sur des bases pragmatiques, graduelles et orientées vers des résultats concrets pour les deux parties. Celles-ci, actant la reprise des discussions, ont convenu de reconstruire de véritables habitudes de travail entre services opérationnels autour de priorités identifiées, assorties de mécanismes de suivi, prenant en compte les préoccupations de chacun ».

Le communiqué a donné des détails sur les questions examinées : la coopération opérationnelle en matière de lutte contre la

criminalité organisée, de lutte contre le narcotrafic et le blanchiment d'argent ; la coopération en matière de sécurité intérieure et de lutte contre le terrorisme ; la Protection civile ; la question migratoire. Le communiqué du ministère français de l'Intérieur conclut en soulignant que « les relations institutionnelles entre la France et l'Algérie doivent être à la hauteur des liens humains profonds existants entre les deux pays ». En outre, Laurent Nunez a exprimé dans un post publié sur son compte twitter sa satisfaction d'avoir accueilli à Paris Saïd Sayoud, pour poursuivre les échanges sur les principales thématiques d'intérêt commun pour les deux pays dans l'objectif d'amplifier les résultats déjà obtenus sur, cite-t-il, « 1/la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme, 2/ la lutte contre la criminalité organisée, 3/ les questions migratoires, 4/ la Protection civile ». Il annonce la mise en place de « nouvelles méthodes de travail entre les services opérationnels », conformément, a-t-il expliqué au souhait du Président français de « restaurer avec l'Algérie un dialogue efficace et respectueux de l'intérêt national de chacun des États ». Pour rappel, deux ministres français se sont récemment succédé à Alger. Le ministre de la Justice Gérald Darmanin était le 18 mai à Alger. Il avait été précédé, quelques jours avant, par la ministre déléguée auprès de la ministre française des Armées et des Anciens combattants, Mme Alice Rufo.

M'hamed Rebah

AU 4E JOUR DE SA VISITE À OMAN

Chengriha visite le Collège militaire technique de Mascate

Poursuivant sa visite officielle à Oman pour le quatrième jour de suite, le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le général d'Armée Saïd Chengriha, s'est rendu, hier, au Collège militaire technique à Mascate, selon un communiqué du MDN. À cette occasion, il a été accueilli par le directeur du Collège, le général de brigade Ahmed Ben Khalfan Al-Haddidi. D'emblée, explique le communiqué du MDN, Chengriha a suivi un exposé détaillé portant sur les missions assignées à cet établissement de formation leader, ainsi que sur son rôle dans la formation et la qualification des compétences nationales omanaises.

Il a ensuite visité les différentes infrastructures du Collège, où il s'est enquis « des moyens modernes adoptés dans les domaines de la formation et de la qualification technique et de l'ingénierie, qui sont au diapason des développements technologiques accélérés caractérisant le domaine technologique et contribuant ainsi à la préparation de ressources humaines qualifiées et disposées à relever les défis de demain ».

À la fin de cette visite, les deux parties ont échangé des présents symboliques. Par la suite, Chengriha et la délégation qui l'accompagné se sont rendus à la Grande mosquée du Sultan Qabus.

Un lieu de culte qui constitue «un véritable chef-d'œuvre architectural d'une singularité remarquable, en ce qu'il rassemble en patrimoine arabo-musulman de haute valeur, témoignant des origines nobles et authentiques d'un peuple frère et de son ancrage culturel et civilisationnel plongeant dans les profondeurs de l'Histoire », fait observer le même communiqué. Autre destination du chef d'état-major, conclut le MDN, l'Opéra royal de Mascate, considéré comme « un établissement leader dans le domaine des arts et de la culture, et un centre culturel vivant, se consacrant au renforcement du dialogue des civilisations, et qui accueille les plus prestigieuses représentations musicales, lyriques et théâtrales nationales et internationales ».

F. G.

INNOVATION ET START-UP

L'Algérie et les États-Unis travaillent sur la commercialisation de la propriété intellectuelle

Un atelier de travail consultatif consacré à la commercialisation de la propriété intellectuelle a été lancé mardi à Alger à l'initiative du ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, en coopération avec le département américain de Commerce à travers son Programme de développement du droit commercial (CLDP). La cérémonie d'ouverture de cette rencontre, qui s'étalera sur trois jours, a été présidée par le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, en présence du chargé d'affaires de l'ambassade des États-Unis en Algérie, Marc Shapiro. Organisé au siège de « Algeria Venture », l'atelier réunit des représentants d'incubateurs universitaires, des porteurs de projets innovants ainsi que des start-up. Les participants débattent notamment des mécanismes de protection des technologies de pointe en Algérie et des moyens de favoriser un transfert efficace des

innovations vers le tissu économique national. Dans une déclaration à la presse, Ouadah a souligné l'importance stratégique de la propriété intellectuelle dans la construction d'une économie fondée sur l'innovation et les nouvelles technologies. Selon lui, la protection des créations et des inventions constitue un levier essentiel pour stimuler le développement des start-up et renforcer la compétitivité de l'économie nationale. Le ministre a également indiqué que cette initiative, animée par des experts américains, marque le début d'une nouvelle phase de coopération entre Algeria Venture et le département américain du Commerce dans le cadre du programme CLDP. Ce partenariat, a-t-il précisé, se poursuivra jusqu'en décembre 2026 à travers plusieurs activités de formation, d'accompagnement et d'échange d'expertise. À cette occasion, Ouadah a appelé les incubateurs universitaires, les centres de transfert de technologie et l'ensemble des acteurs de l'écosystème de l'innovation

à s'impliquer davantage dans ce programme qu'il a qualifié d'« important et ambitieux », afin de favoriser la valorisation économique de la recherche et des innovations développées en Algérie. De son côté, Marc Shapiro a salué le dynamisme du secteur algérien des technologies, de l'innovation et des start-up. Il s'est félicité de la qualité de la coopération entre l'Algérie et les États-Unis dans plusieurs domaines, notamment le commerce et la formation, réaffirmant la volonté de son pays d'accompagner les efforts de l'Algérie en matière de développement technologique et de soutien à l'entrepreneuriat innovant. À travers cet atelier, les deux parties entendent renforcer les capacités des acteurs de l'innovation en matière de gestion et de commercialisation de la propriété intellectuelle, un enjeu devenu central pour la transformation des résultats de la recherche en projets économiques créateurs de valeur et d'emplois.

M.Seghilani

DIALOGUE SOCIAL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Saihi expose à Genève, le modèle de l'Algérie

En marge de la 114e Conférence internationale du travail, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi a rencontré le DG de l'OIT Gilbert Hougbo. Deuxième échange entre les deux responsables, en présence de la directrice régionale OIT Afrique et du conseiller du DG.

À cette occasion, Saihi a salué le parcours de Hougbo et mis en avant le partenariat Algérie-OIT. Il

a rappelé l'expérience algérienne en dialogue social, fondée sur des relations tripartites équilibrées entre État, employeurs et syndicats. Le ministre a réaffirmé à cet effet l'engagement de l'Algérie à renforcer les capacités en Afrique. Il a proposé de mettre l'École supérieure de la sécurité sociale (ESSS) au service des cadres africains à travers des programmes de formation spécialisés pour consolider la coopération Sud-Sud.

L'OIT SALUE L'ESSS ET VEUT PLUS DE COOPÉRATION TECHNIQUE

De son côté, Hougbo a rappelé sa visite en Algérie en avril 2024. Il a salué le système de sécurité sociale algérien et les potentialités de l'ESSS pour devenir un pôle africain de référence en formation. Le DG de l'OIT a également insisté sur le besoin de développer la coopération dans les statistiques du travail et l'échange d'ex-

pertises.

VERS UN FORUM AFRICAIN DU DROIT DU TRAVAIL

Par ailleurs, le ministre Saihi a lancé l'idée d'un forum africain spécialisé dans la législation du travail. L'espace servirait à partager les expériences africaines et adapter les textes aux mutations socio-économiques du continent. Il a aussi salué le rôle du bureau OIT Afrique. La directrice OIT Afrique

a plaidé, de son côté, pour un rapprochement entre le centre de formation de Turin et les centres africains, ESSS en tête, pour mutualiser l'expertise. Les deux parties ont convenu d'élargir la coopération Algérie-OIT avec comme priorité la formation, l'emploi, la sécurité sociale et la législation du travail, pour soutenir le développement socio-économique en Afrique.

Ania N.

INAUGURATION DE LA CENTRALE ÉLECTRIQUE DE SOLIDARITÉ AU NIGER

L'Algérie « éclaire » Niamey

Les relations entre l'Algérie et le Niger sont maintenant dans le domaine du concret avec l'inauguration, hier, à Niamey, de la centrale électrique de solidarité algéro-nigérienne d'une capacité de 40 mégawatts, réalisée à Gorou Banda.

Il s'agit d'un don de l'Algérie au Niger. Chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a coprésidé, hier, avec son homologue du Niger, Ali Lamine Zeine Mahaman, la cérémonie d'inauguration. Ce projet a été réalisé en application des hautes orientations du président Tebboune, visant à renforcer la solidarité africaine et à promouvoir la coopération Sud-Sud. Dans une allocution prononcée à cette occasion, Sifi Ghrieb a réaffirmé l'engagement de l'Algérie, conformément aux orientations du président de la République, à renforcer davantage les relations de fraternité et de coopération avec le Niger, et à œuvrer de concert à l'édification d'un espace régional où règnent la sécurité, la stabilité, le développement et la prospérité. L'inauguration de cette centrale marque le point de départ d'une dynamique prometteuse de projets communs, a-t-il dit, ajoutant que cette réalisation montre comment la coopération africaine fondée sur la solidarité, la confiance et le respect mutuel peut contribuer au développement et répondre aux aspirations des peuples africains. Ce projet représente la première grande réalisation stratégique concrétisée dans le cadre de la nouvelle dynamique de la Grande commission mixte algéro-nigérienne de coopération, qui s'est renforcée à la suite de la visite en Algérie du président Abdourahamane Tiani, avec l'accélération qui s'en est suivie dans les consultations politiques et l'élargissement des programmes de coopération bilatérale, a-t-il poursuivi. Et de souligner que la livraison du projet plus de six mois avant les délais prévus



Ph: DR

reflète le niveau de mobilisation et de coordination entre les deux parties et témoigne de la forte volonté politique des dirigeants des deux pays de faire passer les relations bilatérales de la phase des accords à celle des réalisations concrètes. Il a, en outre, évoqué la dimension humaine des relations algéro-nigériennes, affirmant que la coopération entre les deux pays ne se limite pas aux aspects économique et énergétique, mais s'étend à des projets à caractère social et humanitaire reflétant la profondeur des liens fraternels entre les deux peuples, tout en assurant que l'Algérie continuera d'accompagner le Niger dans la réalisation de projets de développement. De son côté, le Premier ministre du Niger a exprimé la reconnaissance et la gratitude de son pays envers l'Algérie, dirigeants et peuple, pour cette initiative de solidarité, qui reflète la profondeur des relations fraternelles et historiques entre les deux pays, saluant, par là même, le niveau de la coopération bilatérale et l'importance stratégique de ce projet dans le renforcement des capacités nationales de production d'électricité et l'amélioration des services énergétiques. Cette réalisation marque une étape importante dans le parcours du partenariat entre les deux pays, a-t-il sou-

tenu. Hier, Sifi Ghrieb a été reçu, à Niamey, par le président du Niger, chef de l'Etat, le Général d'Armée Abdourahamane Tiani, auquel il a transmis les salutations fraternelles du président Abdelmadjid Tebboune, et son engagement personnel à œuvrer au renforcement des liens de fraternité et des relations de solidarité et de coopération entre les deux pays frères. Cette rencontre a été l'occasion de passer en revue les différents volets de la coopération entre les deux pays et d'évaluer l'état de mise en œuvre des conclusions de la visite effectuée par le Président Abdourahamane Tiani, en février dernier en Algérie, et des résultats de ses entretiens avec le président Tebboune.

Les deux parties ont passé en revue les défis actuels, soulignant la poursuite de la concertation et de la coordination bilatérales pour les relever et contribuer ainsi au renforcement de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans la région. Le Premier ministre est accompagné, lors de cette visite, du ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, et du Directeur général de l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement, Abed Hallouz.

M. R.

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune reçoit les ministres nigérien et nigérien du secteur des hydrocarbures

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, le ministre d'État des Ressources pétrolières (Gaz) de la République fédérale du Nigeria, pays frère, Ekperikpe Ekpo, et le ministre du Pétrole de la République du Niger, pays frère, Hamadou Tini, ainsi que les délégations les accompagnant. Ont assisté à l'audience, le ministre d'État, chargé de l'Inspection générale des services de l'État et des Collectivités locales, Brahim Merad, le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, le conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires diplomatiques, Amar Abba, et le Président-directeur général du groupe Sonatrach, Nour Eddine Daoudi.

R.N.

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

Visite prochaine d'une délégation d'hommes d'affaires libanais

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a reçu, à Alger, l'ambassadeur de la République du Liban, Ali Al Moula, avec lequel il a examiné les perspectives de coopération économique entre les deux pays. Un communiqué du ministère a précisé que lors de cette rencontre, les deux parties ont évoqué la visite prochaine en Algérie d'une délégation d'opérateurs économiques et d'hommes d'affaires libanais, dans le cadre de l'intensification des contacts économiques, en vue de développer les échanges commerciaux et d'ouvrir de nouvelles perspectives de coopération bilatérale.

A. N.

GAZODUC TRANSSAHARIEN (TSGP)

L'Algérie, le Nigeria et le Niger réaffirment leur engagement

L'Algérie a abrité, hier, les travaux de la 5e réunion ministérielle du Comité de pilotage du projet de gazoduc transsaharien (TSGP), réunissant les ministres en charge du secteur des hydrocarbures de l'Algérie, du Nigeria et du Niger. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la coordination et de la concertation autour de ce projet stratégique à l'échelle continentale.

Ont pris part à cette réunion le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab, le ministre d'État nigérien chargé du Gaz et des Ressources pétrolières, Ekperikpe Ekpo, ainsi que le ministre nigérien du Pétrole, Hamadou Tini. Étaient également présents le PDG du groupe Sonatrach, Nour Eddine Daoudi, des responsables de la société nigérienne NNPC et de la société nigérienne Sonidep, ainsi que des experts et membres des équipes techniques des trois pays. Les participants ont exa-

miné l'état d'avancement du projet, notamment à travers la présentation des résultats de l'étude de faisabilité réalisée par le bureau d'études Penspen, ainsi que l'évaluation du niveau d'exécution de la feuille de route adoptée lors des précédentes réunions tenues à Niamey, Abuja et Alger.

La rencontre a également permis de revenir sur les conclusions de la 4e réunion ministérielle du Comité de pilotage, tenue en février dernier à Alger, et sanctionnée par la signature d'un mémorandum d'entente réaffirmant l'engagement des trois pays à poursuivre leur coordination et leur travail conjoint pour concrétiser ce projet structurant.

Considéré comme l'un des plus importants projets énergétiques du continent africain, le TSGP prévoit la réalisation d'un gazoduc reliant le Nigeria à l'Algérie via le Niger, afin d'acheminer le gaz naturel vers les marchés européens et internationaux. Inscrit dans le cadre du Nouveau partenariat pour le

développement de l'Afrique (NEPAD), ce projet devrait contribuer au renforcement de la sécurité énergétique, au développement économique et à l'intégration régionale du continent africain.

« UN PROJET TRÈS PROMETTEUR POUR L'AFRIQUE »

Intervenant sur les ondes de la Chaîne 3 de la Radio algérienne dans l'émission « L'Invité du jour », l'expert international en énergie Chouaïb Boutemine, a souligné que « le TSGP est un projet très prometteur pour l'Afrique que l'on attend depuis longtemps et qui bénéficie aujourd'hui d'une véritable volonté politique pour sa réalisation ».

Selon lui, « le projet est désormais entré dans une phase décisive, marquée par des études techniques approfondies et des concertations sur les aspects financiers et d'investissement ». Long de 4 130 kilomètres, le gazoduc devrait permettre l'acheminement de 30

milliards de mètres cubes de gaz naturel par an depuis le Nigeria, via le Niger, vers l'Algérie, avant son exportation vers les marchés européens grâce aux infrastructures existantes. L'expert estime que « l'avancement global du projet est déjà significatif, les principaux travaux restant à réaliser étant concentrés sur le territoire nigérien ».

« FAIRE AVANCER LES ÉTUDES TECHNIQUES »

Pour Chouaïb Boutemine, « cette réunion ministérielle vise avant tout à lever les derniers obstacles techniques et financiers afin d'accélérer la mise en œuvre du projet ». Expliquant que, « l'objectif principal est de faire avancer les études techniques, notamment au Niger, et de mobiliser les investissements nécessaires pour concrétiser le projet sur le terrain ».

L'expert a également mis en avant « l'importance stratégique du TSGP pour le Nigeria, qui cherche à diversifier ses voies d'exportation de gaz

naturel ». Le transport, par gazoduc, représente, selon lui, « une solution plus compétitive que le gaz naturel liquéfié (GNL), dont les coûts de production et d'acheminement demeurent élevés ».

« UN CORRIDOR STRATÉGIQUE RELIANT L'AFRIQUE AUX MARCHÉS EUROPÉENS »

Au-delà de sa dimension énergétique, Chouaïb Boutemine considère le TSGP comme « un projet structurant pour le continent africain ». « Ce n'est pas seulement un gazoduc qui transportera des molécules de gaz, mais un projet qui renforcera les liens économiques entre l'Algérie, le Niger et le Nigeria », a-t-il affirmé.

Il a enfin estimé que « cette infrastructure constituera un levier majeur pour l'intégration énergétique africaine et renforcera le rôle de l'Algérie comme corridor stratégique reliant l'Afrique aux marchés européens », a-t-il conclu.

L. Zeggane

EAU ET ÉNERGIE

Lancement des études sur l'hydrogène vert et la valorisation du sel

L'Entreprise algérienne de dessalement de l'eau (ADC – Algerian Desalination Company) mise sur l'innovation à travers le lancement des études de faisabilité sur l'hydrogène vert, l'exploitation des eaux souterraines du Sahara et la valorisation du saumure, ce résidu salé issu du dessalement.

L'annonce a été faite par Sofiane Zemiche, directeur du développement de l'entreprise, filiale de Sonatrach, en marge de la 2e édition du Forum national sur le dessalement.



Une première étude de faisabilité sera lancée cette année pour évaluer le potentiel de production d'hydrogène vert. L'objectif étant de définir la meilleure façon pour la société de contribuer à développer cette énergie en Algérie. «C'est un secteur stratégique pour la transition énergétique et le développement durable» a souligné Zemiche.

En outre, la société va signer prochainement une convention-cadre avec l'Observatoire national de l'environnement et du développement durable pour coopérer sur l'aspect environnemental de sa gestion.

Une première expérience technique a déjà réussi à l'usine de Coursou, à Bou-

merdès, avec la caractérisation du saumure pour identifier ses composants minéraux. L'étape suivante est un prototype pour tester les conditions réelles de valorisation industrielle. Des consultations sont prévues avec des opérateurs économiques nationaux pour étudier la commercialisation des produits issus de ce résidu. L'ADC signera aussi dans les prochains jours une convention avec l'université de Ouargla, qui dispose d'une base de données détaillée sur les nappes du Sahara. Le but serait d'adapter les systèmes de filtration aux spécificités locales en profondeur, physique et chimie des eaux. Côté projets, Zemiche a rappelé l'avancement «soutenu» de la 1ère

tranche du 2e programme complémentaire. Elle prévoit 3 grandes usines de 300 000 m³/jour chacune à Tlemcen, Chlef et Mostaganem, décidées par le président Tebboune.

La société s'engage aussi à intégrer progressivement les énergies renouvelables, notamment le solaire photovoltaïque, sur ses sites de production. Pour Abdelhamid Achli, sous-directeur au ministère de l'Économie de la connaissance, l'enjeu est d'impliquer 12 à 16 startups algériennes par usine dans la chaîne de valeur, comme le remplacement des membranes, au lieu de recourir à l'étranger.

Ania N.

PROJETS STRUCTURANTS

Des experts soulignent la dimension « développement »

Des experts économiques ont salué les conclusions de la réunion de travail consacrée aux projets structurants du secteur des hydrocarbures présidée lundi par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, mettant en avant les grandes dimensions de développement que portent le projet de phosphate intégré dans l'Est du pays, dont l'entrée en production est prévue en 2027, ainsi que le lancement des travaux de réalisation de la ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset au plus tard au cours du mois de septembre prochain.

« LE PROJET CRÉERA UNE VÉRITABLE CHAÎNE DE VALEUR INDUSTRIELLE »

S'exprimant à l'APS, l'économiste Houari Tigharsi, a estimé que « le projet de phosphate intégré constitue l'un des projets industriels stratégiques les plus importants en Algérie ces dernières années, dans la mesure où il ne se limite pas seulement à l'exploitation des ressources minières, mais vise la création d'une chaîne de valeur industrielle intégrée allant de l'extraction à la fabrication de produits à forte valeur ajoutée ». Après avoir salué les conclusions de cette réunion, l'intervenant a rappelé que « l'entrée en production du projet en 2027 donnera non seulement un élan aux exportations algérienne d'engrais phosphatés et azotés, notamment à la lumière de la hausse de la

demande mondiale liée à la sécurité alimentaire et à l'expansion agricole sur les marchés africains et asiatiques », mais permettra également de « réduire la dépendance à l'exportation de matières premières et de s'orienter vers celle des produits transformés, ce qui augmentera les recettes et renforcera la valeur ajoutée locale », a-t-il dit.

UN CORRIDOR STRATÉGIQUE POUR L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE DU SUD

S'agissant du projet de la ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset, l'expert a indiqué qu'« il permettra de refondre la géographie économique nationale, en reliant le Nord au Sud à travers un réseau logistique intégré permettant de réduire les coûts de transport et d'améliorer la circulation des marchandises et des personnes ».

Évoquant l'impact de cette infrastructure stratégique à dimension nationale et continentale sur le développement, M. Tigharsi a souligné qu'« elle favorisera la transformation du Grand Sud en un espace économique plus intégré, en facilitant le transport des produits miniers, énergétiques et agricoles vers les ports et les marchés nationaux puis internationaux, ce qui est à même d'ériger les villes du Sud en hubs logistiques et commerciales tournées vers l'Afrique ».

Dans ce cadre, M. Tigharsi a mis en avant « la véritable importance de ces projets, qui

réside dans leur capacité à créer des secteurs et des filières économiques hors hydrocarbures, faisant observer que l'investissement dans les industries manufacturières liées à l'énergie, à l'instar des engrais et de la pétrochimie, permet de transformer les ressources naturelles en produits industriels à plus forte valeur ajoutée, et que les grands projets d'infrastructures fournissent la base matérielle nécessaire au développement d'autres secteurs, tels que l'industrie, l'agriculture et le commerce ».

Selon lui, « le succès de la politique de diversification économique ne signifie pas un abandon des hydrocarbures, mais plutôt l'utilisation de leurs recettes et de leurs capacités d'investissement en tant que levier pour bâtir une économie plus diversifiée et moins vulnérable aux fluctuations des marchés internationaux, une orientation que l'Algérie s'emploie à concrétiser à travers l'accélération de la réalisation des grands projets structurants, a-t-il ajouté. Pour sa part, l'expert économique Ishak Kherchi a salué « la place centrale qu'occupent les projets de la ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset et du phosphate intégré, mettant l'accent sur le rôle de ce dernier, à court terme, dans la mise en place d'un système industriel intégré englobant les industries chimiques et de transformation ainsi que les services logistiques associés, ce qui ouvrira la voie au transfert de

technologies et au développement des compétences nationales dans le domaine des engrais ». Ce projet, a-t-il dit, traduit « la volonté de l'État de transformer les ressources naturelles en moteurs de développement industriel, ce qui est en accord avec la vision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à bâtir une économie productive reposant sur la création de richesses au niveau national et l'encouragement des exportations ».

Concernant la ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset, l'expert a estimé que « ce projet ne doit pas être regardé comme une infrastructure de transport seulement, mais comme une infrastructure structurelle qui contribuera de manière directe à la réduction des coûts logistiques, à l'accélération des flux de marchandises et des personnes et à l'amélioration de l'attractivité des régions intérieures pour l'investissement ».

Il a précisé que « la dimension continentale du projet s'inscrit dans une orientation stratégique de l'Algérie visant le renforcement de son rôle et son intégration africaine, en faisant du Sud un espace économique créateur de richesses, ajoutant que la ligne ferroviaire insufflera, à moyen terme, une plus grande dynamique aux exportations algériennes vers les pays du continent, notamment les produits hors hydrocarbures », a-t-il conclu.

L. Zeggane

PORT PHOSPHATIER D'ANNABA Djellaoui valide l'avancement, mais il persiste sur le respect des délais

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui a effectué hier une visite de travail et d'inspection au port d'Annaba pour constater l'état d'avancement du projet d'extension du port minéralier phosphatier, maillon clé du projet intégré de valorisation du phosphate. Première étape de sa tournée dans la wilaya, le ministre a visité le chantier du nouveau quai minéralier. Il a passé en revue le rythme des travaux, le niveau de mobilisation des ressources humaines et des moyens matériels engagés.

Il a vérifié, à cet effet, l'application des directives données lors de sa précédente visite. Priorité donnée à l'accélération du rythme d'exécution, au renforcement des moyens disponibles et à la coordination entre tous les intervenants. Sur le terrain, la visite a couvert plusieurs ateliers. Le ministre a suivi les travaux de battage des pieux, la préparation du béton armé et le remblayage enrochement. Il s'est arrêté sur le nouvel atelier de soudage des pieux et sur la base dédiée au soudage et à la préparation des conduites, mise en service pour soutenir le cadencement du chantier. Il a également suivi les opérations de dragage des sables marins utilisés pour constituer la plateforme portuaire, ainsi que les travaux d'extension de la digue de protection et le dragage maritime destinés à garantir la profondeur nécessaire à l'accueil des navires. Lors de la présentation technique, il a été annoncé le démarrage du remblaiement arrière-quai aux sables marins à partir du 15 juin prochain. L'opération portera sur une superficie totale de 52 hectares. Elle préparera le terrain à la réception des différents équipements et ouvrages programmés. Le lancement des travaux des superstructures du port est prévu à partir d'octobre prochain. En conclusion de sa visite, le ministre a affirmé que toutes les conditions techniques, logistiques et humaines sont réunies. Elles garantissent, selon lui, le bon déroulement des travaux selon le planning établi et la livraison du port phosphatier dans les délais contractuels fixés.

A. N.

FAUX SITES INTERNET ET USURPATION D'IDENTITÉ

La CASNOS met en garde ses usagers

La Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) a appelé, dans un communiqué rendu public, tous ses assurés sociaux à se méfier des sites internet non officiels qui usurpent l'identité de la CASNOS ou proposent des services en son nom. La Caisse a également invité tous les usagers à veiller à une vérification exacte de l'adresse du site internet et de ne partager aucune information personnelle ou confidentielle en dehors des plateformes officielles de la CASNOS. La Caisse invite, enfin, les usagers à prendre contact ou à se rapprocher de ses services via les canaux officiels pour lever toute ambiguïté à ce sujet.

A. N.

COOPÉRATION DANS L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE

Une délégation ministérielle algérienne en immersion dans l'écosystème de Huawei

Dans le cadre du développement de la coopération internationale dans les domaines de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation technologique, Huawei a accueilli en Chine une délégation algérienne composée de représentants du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, du ministère de la Poste et des Télécommunications ainsi que du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels.



PH: DR

Organisée en marge de la finale mondiale de la Huawei ICT Competition, cette visite a conduit les responsables algériens à la Dongguan University of Technology (DGUT) et à la Great Bay University, deux établissements de référence dans les domaines de l'innovation et des technologies avancées. Au cours de cette mission, la délégation a pu découvrir l'expérience chinoise en matière de

développement de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, ainsi que les mécanismes mis en place pour renforcer les synergies entre les universités, les centres de recherche et le tissu industriel. Les responsables des deux universités ont présenté leurs programmes académiques, leurs axes de recherche et leurs partenariats avec le secteur économique. Les échanges ont notamment porté sur les stratégies de formation dans des

domaines technologiques émergents tels que l'intelligence artificielle, les télécommunications, la transformation numérique et les technologies de l'information. La délégation algérienne a également visité plusieurs laboratoires de recherche, centres de développement et incubateurs technologiques. Cette immersion lui a permis de prendre connaissance des dernières innovations et des projets scientifiques contribuant à la croissance économique et

au développement technologique. À cette occasion, Huawei a réaffirmé son engagement en faveur du partage des connaissances et du renforcement des compétences numériques à l'échelle internationale. L'entreprise a souligné l'importance de la coopération entre les acteurs de l'éducation, de la recherche et de l'industrie pour préparer les talents de demain et accompagner les mutations liées à l'économie numérique. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des activités organisées autour de la Huawei ICT Competition, une plateforme internationale dédiée à la promotion des compétences numériques et à l'accompagnement des jeunes talents dans leur parcours de formation et d'innovation. À travers ce type de partenariat, Huawei entend poursuivre le développement de collaborations avec les institutions académiques et gouvernementales, tout en soutenant la création d'écosystèmes favorisant l'innovation, l'entrepreneuriat technologique et le développement durable.

M. Seghilani

ELLE A MOBILISÉ 8 000 AGENTS, 588 AMBULANCES ET 292 VÉHICULES ANTI-INCENDIE

Le DGPC veille sur la sécurité des candidats au BAC

À l'approche du Baccalauréat session juin 2026, la Direction générale de la Protection civile passe en mode opérationnel. Un dispositif préventif et intégré a été activé sur tout le territoire pour garantir la sécurité des candidats et des encadreurs du début des épreuves jusqu'à la fin des corrections.

En effet, dans le cadre des préparatifs relatifs à la sécurisation des épreuves du Baccalauréat, session de juin 2026, la DGPC a mis en place un dispositif préventif et opérationnel intégré visant à garantir le bon déroulement de cet important rendez-vous scolaire national et à assurer les meilleures conditions de sécurité au profit des candidats et des encadreurs sur l'ensemble du territoire national.

Ainsi, les services techniques de la Protection civile ont entrepris une série de

visites contrôle préventives au niveau des annexes de wilaya relevant de l'Office national des examens et concours (ONEC) ainsi qu'au sein des établissements scolaires retenus pour accueillir les centres d'examen et de correction, ces visites ont pour objectif de vérifier les conditions de sécurité, de s'assurer de la disponibilité des moyens de prévention et de protection, ainsi que du respect des normes de sécurité en vigueur. Sur le plan organisationnel, le dispositif préventif a été activé conformément à la réglementation applicable à ce type d'événement, il prévoit la présence permanente et continue des agents de la Protection civile au niveau des centres d'examen ainsi que des différents points concernés par le dispositif, et ce durant toute la période des épreuves jusqu'à l'achèvement de l'ensemble des missions assignées. Par ailleurs, et afin d'assurer une couverture opérationnelle optimale, la DGPC a mobilisé l'ensemble des moyens humains et matériels nécessaires.

Ainsi, le Centre national d'impression des sujets du Baccalauréat a bénéficié d'un dispositif de sécurisation assuré par les services de la Protection civile un mois avant le début des examens et maintenu jusqu'à la fin de l'opération. Le dispositif opérationnel prévoit également une couverture complète de l'ensemble des centres d'examen et des centres de correc-

tion concernés, à travers le déploiement d'équipes d'intervention dotées d'ambulances et d'engins de lutte contre les incendies, tout en maintenant les différentes unités opérationnelles en état d'alerte permanente afin de faire face à toute éventuelle situation d'urgence. Dans le cadre du suivi et de la coordination des opérations, des cellules de veille et de suivi ont été installées au niveau des différentes daïras, tandis que des postes de commandement seront activés au sein des unités principales de la Protection civile, afin d'assurer un suivi, en temps réel, du déroulement des examens et une prise en charge rapide de toute situation nécessitant une intervention.

Pour garantir l'efficacité de ce dispositif, près de 8 000 agents d'intervention de différents grades ont été mobilisés, appuyés par 588 ambulances et 292 engins de lutte contre les incendies, afin de veiller à la sécurité des candidats et des personnels d'encadrement et de contribuer au bon déroulement des épreuves dans les meilleures conditions.

À travers ce dispositif, la DGPC réaffirme son engagement constant à accompagner les grandes échéances nationales en mobilisant l'ensemble de ses ressources humaines et matérielles pour assurer la protection des personnes et des biens et préserver la sécurité des citoyens.

Ania N.

PROTECTION CIVILE

Plus de 10 000 agents pour surveiller les plages

La Direction générale de la Protection civile mobilise 10 724 agents dans le cadre du dispositif de surveillance des plages pour la saison estivale 2026. Dans un communiqué rendu public, hier, la DGPC a précisé que, « dans le cadre des mesures proactives visant à sécuriser les citoyens sur les plages autorisées à la baignade à travers les différentes wilayas côtières, la Direction générale de la Protection civile a mis en place un dispositif sécuritaire et opérationnel mobilisant 10.724 agents ». Selon la même source, « il s'agit de 1.009 agents de différents grades mobilisés pour l'encadrement et la gestion des centres, de 416 plongeurs professionnels, de 30 médecins pour garantir une intervention médicale rapide, de 9.015 agents saisonniers recrutés et formés spécialement pour la saison estivale et de 254 agents conducteurs d'embarcations de sauvetage », a ajouté le communiqué.

L. Z.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

L'incendie maîtrisé sans dégâts ni victimes

La salle d'honneur du siège du ministère de l'Éducation nationale a été touchée mardi soir par un incendie d'origine électrique. Le feu a été éteint sans faire de blessés et l'activité du ministère se poursuit normalement. Dans un communiqué, le ministère a précisé que l'incendie s'est déclaré à la suite d'une étincelle électrique dans la salle d'honneur. L'intervention immédiate des services de la Protection civile a permis de le maîtriser définitivement. Le ministère a tenu à rassurer l'ensemble des citoyens, des élèves, des parents et des personnels du secteur. Tous les services administratifs fonctionnent de manière ordinaire. Aucun impact sur la continuité du travail n'est à signaler. Il a en outre adressé ses remerciements à la Protection civile, à la Sûreté nationale et à toutes les autorités publiques mobilisées,

mettant en avant leur réactivité et la coordination rigoureuse qui ont limité les dégâts.

IMPORTANT DISPOSITIF DÉPLOYÉ PAR LA PROTECTION CIVILE

La direction de la Protection civile d'Alger a engagé des moyens conséquents pour éteindre l'incendie. Le dispositif a mobilisé 7 camions d'incendie, 2 échelles mécaniques et 2 ambulances. L'opération a été renforcée par une équipe d'intervention en zones difficiles, 6 camions de l'Unité nationale d'instruction et d'intervention et un véhicule d'éclairage. Ce déploiement a permis de stopper la propagation des flammes et de sécuriser le bâtiment.

A. N.

BULLETINS DU 3E TRIMESTRE

2025/2026

Le ministère de l'Éducation nationale active la consultation en ligne

Les parents d'élèves peuvent désormais consulter les notes du 3e trimestre en ligne après que le ministère de l'Éducation nationale ait annoncé l'activation de la plateforme numérique. En effet, dans un communiqué, le ministère a informé tous les parents d'élèves des cycles primaire, moyen et secondaire que les résultats du 3e trimestre 2025/2026 sont disponibles, y compris les notes des examens blancs pour les classes d'examen : 5e primaire, 4e moyenne et terminale. La consultation se fait via (Espace Parents) du système d'information du secteur : <https://awlyaa.education.dz> sous condition d'avoir un compte activé et validé par le directeur de l'établissement scolaire de l'enfant. Pour les parents qui n'ont pas encore finalisé la procédure, le ministère les invite à compléter les démarches techniques et administratives. Une fois le compte validé, ils pourront accéder non seulement aux bulletins, mais aussi à l'ensemble des services numériques offerts par la plateforme. Le ministère rappelle que cette digitalisation vise à faciliter l'accès à l'information et à gagner en rapidité et transparence.

A. N.

MOSQUÉES, SALLES DE PRIÈRE ET ÉCOLES CORANIQUES

Le MARW ouvre ses espaces au profit des candidats au BAC

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs (MARW) a annoncé, mardi dans un communiqué, la mise à disposition des espaces relevant de son secteur au profit des candidats aux épreuves du baccalauréat, tout en leur assurant l'accompagnement et l'orientation. Le ministère a précisé que cette initiative s'inscrit dans le cadre de "l'accompagnement des candidats durant les épreuves du baccalauréat", soulignant que les espaces seront aménagés au niveau des mosquées, des salles de prière réservées aux femmes ainsi que des écoles coraniques situées à proximité des centres d'examen, pour accueillir les candidats durant toute la période des épreuves. Ces espaces offriront "des lieux aménagés pour la révision et le repos, avec un accompagnement moral et un encadrement assuré par des imams et des mourchidate". Ils permettront également aux candidats de disposer d'un cadre sûr et paisible entre les différentes épreuves, ainsi que de boisons et de collations". A cette occasion, le ministère a invité les candidats à "tirer profit de cette initiative qui s'inscrit dans le cadre du rôle éducatif et social de la mosquée et de son accompagnement des membres de la société lors de différentes occasions", conclut le communiqué.

L.Zeggane

CHEF DU MOUVEMENT ENNAHDA TUNISIEN

Rached Ghannouchi condamné à la perpétuité

Le leader du mouvement tunisien Ennahda, Rached Ghannouchi, et plusieurs cadres de cette formation politique ont été lourdement condamnés, hier, par la justice tunisienne dans le cadre de l'affaire dite de « l'appareil secret du mouvement Ennahda ».

Après l'instruction du dossier que les avocats des mis en cause avaient contesté en affirmant qu'il s'agissait d'une affaire politique et d'atteinte aux droits des accusés et à la constitution tunisienne l'affaire fut enrôlée et jugée hier mercredi, en première instance par la chambre criminelle spécialisée dans les affaires du terrorisme du tribunal de Tunis. Les peines prononcées vont de 10 ans de prison à la perpétuité. Selon une source judiciaire citée par l'agence TAP, le tribunal a reconnu les accusés coupables de plusieurs infractions à caractère terroriste, notamment la constitution et l'adhésion à une organisation terroriste et la mise de compétences et d'expertises au service d'une organisation terroriste. Dans son verdict le tribunal a condamné Mustafa Khedher à la réclusion à perpétuité assortie de 96 ans de prison. La même peine, accompagnée de 76 ans d'emprisonnement, a été prononcée contre Ridha Barouni, Taher Boubahri, Kamel Aïfi et sept autres accusés. Le tribunal a également condamné Fathi Beldi à la perpétuité assortie de 50 ans de prison, Abdelaziz Degsni à la perpétuité et 37 ans de prison, Kamel Bedoui à la perpétuité et 32 ans de prison, Samir Hanachi à la perpétuité et 30 ans de prison, ainsi que Rached Ghannouchi à la perpétuité assortie de 30 ans de prison. D'autres peines ont été prononcées, dont 48 ans de prison contre Kaïs Bacar, 46 ans contre Belhassen Naccache, 42 ans contre Ali Larayedh (ancien vice-président du mouvement Ennahda) et 34 ans contre Ali Ferchichi. Plusieurs autres accusés ont été condamnés à des peines allant de 10 à 18 ans de prison. Le tribunal a également ordonné le placement de l'ensemble des condamnés sous contrôle administratif pendant cinq ans après l'exécution



PH: DR

de leurs peines. Ce dossier concerne 35 accusés et a été ouvert à la suite d'une plainte déposée en 2022 par le ministère public et le comité de défense des martyrs Chokri Belaïd et Mohamed Brahmî, assassinés en 2013. Le comité de défense avait accusé « l'appareil secret » d'Ennahda d'être impliqué dans ces assassinats et dans des activités d'espionnage au sein des institutions de l'État. Des accusations que le mouvement Ennahda a toujours rejetées, les qualifiant de politiques. Il faut rappeler qu'au mois de février 2025, plusieurs cadres du mouvement Ennahda furent condamnés à de lourdes peines de prison dans l'affaire dite « Instalingo ». Cette affaire avait éclaté en septembre 2021, lorsque les autorités tunisiennes avaient perquisitionné les locaux de la société Instalingo, spécialisée dans la production de contenus numériques, située dans le quartier Kalâa Kebira, dans le gouvernorat de Sousse. Les services de sécurité soupçonnaient cette entreprise de manipulation de l'opinion publique à travers les réseaux sociaux et de blanchiment d'argent. L'enquête s'était ensuite élargie à plusieurs personnalités politiques et médiatiques, accusées d'atteinte à la sûreté de l'État, de tentative de modification du régime, d'incitation à la violence, d'offense contre le chef de l'État et de blanchiment d'argent. Des accusations passibles de lourdes peines de

prison, note-t-on. De lourdes peines de prison furent prononcées par le tribunal. Le Gendre de Ghannouchi, Rafik Abdessalem, et sa fille, Soumaya Ghannouchi, en fuite à l'étranger, ont été condamnés, par contumace à respectivement trente-quatre et vingt-cinq ans de prison.

La journaliste Chadha Hadj Mbarek, détenue depuis juillet 2023, a, quant à elle, écopé de cinq ans d'emprisonnement. Des peines allant de six à quinze ans de prison ferme ont également été prononcées contre d'anciens cadres sécuritaires. Parmi la quarantaine d'accusés mis en cause dans cette affaire figurait également l'ancien chef du gouvernement Hichem Mechichi, démis de ses fonctions, le 25 juillet 2021, qui a écopé lui de trente-cinq ans de prison par contumace, il avait quitté le pays peu après sa destitution. Dans le droit pénal tunisien la perpétuité assortie de peine de prison signifie une disposition périodique connue dans d'autres systèmes juridiques comme celui de la France de période de sûreté, une durée d'incarcération incompressible avant toute possibilité de remise de peine. La définition de la durée de cette période dans le droit tunisien est laissée à l'appréciation du juge d'où les condamnations ont été des peines de réclusion à perpétuité assorties de peines de prison.

Slimane B.

ESCALADE À EL-QODS OCCUPÉE

Près de 200 colons violent impunément la sacralité d'Al-Aqsa

Des groupes de colons sionistes ont de nouveau pris d'assaut hier les cours de la mosquée Al-Aqsa, sous une protection renforcée des forces de police sioniste, dans un contexte de fortes tensions à El-Qods-Est occupée.

Selon des sources locales, 179 colons ont pénétré dans l'enceinte du lieu saint, où ils ont effectué des tournées jugées provocatrices et accompli des rituels talmudiques. Ces incursions se sont déroulées sous une surveillance étroite des forces d'occupation, qui ont assuré leur protection complète, imposant de facto une nouvelle réalité sur le site religieux. Les mêmes sources indiquent que ces actions ne se limitent plus à de simples incursions ponctuelles, mais s'inscrivent dans une dynamique progressive visant, selon elles, à imposer des faits accomplis sur le terrain et à modifier le statu quo du lieu saint. Elles mettent également en garde contre l'absence de mécanismes de dissuasion, estimant que le silence

face à ces violations pourrait encourager une escalade. Parallèlement, les autorités israéliennes continuent d'imposer des restrictions strictes à l'accès des fidèles palestiniens à la mosquée, à travers des barrières, des mesures d'expulsion et des limitations de circulation touchant les habitants d'El-Qods et des territoires occupés. Dans le même temps, des groupes de colons appellent à intensifier les incursions, notamment durant les périodes de fêtes, ce qui accentue les tensions dans la ville. Plusieurs observateurs avertissent que cette situation pourrait conduire à une nouvelle explosion de violence à El-Qods, estimant que l'absence de réaction internationale et la coordination entre les autorités israéliennes et certains groupes extrémistes aggravent les risques d'escalade. Dans ce contexte, des appels ont été lancés aux habitants d'El-Qods et aux Palestiniens vivant dans les territoires de 1948 pour renforcer leur présence à Al-Aqsa et y

assurer le « ribat » (veille), afin de préserver le caractère islamique du site et d'y maintenir la présence palestinienne. Dans un développement séparé, les forces israéliennes ont démolé deux habitations et une structure commerciale dans le village de Jaba, au nord d'El-Qods occupée. Selon des sources locales, les bulldozers, accompagnés d'une importante escorte militaire, ont détruit le domicile de l'habitant Ziade Sultan. Le bâtiment, composé de deux étages, abritait deux familles de 13 personnes qui se sont retrouvées sans abri, ainsi qu'un atelier commercial constituant leur principale source de revenus. Les mêmes sources précisent que le bâtiment, construit il y a environ onze ans, avait récemment fait l'objet d'une amende imposée par les autorités israéliennes, avant de recevoir un ordre de démolition pour absence de permis de construire, sans possibilité effective de recours juridique. Ces opérations s'inscrivent dans une tendance plus

large de démolitions à El-Qods-Est et en Cisjordanie, où les autorités sionistes invoquent régulièrement le manque de permis de construire, dans un contexte dénoncé par des organisations de défense des droits humains comme une politique de déplacement forcé et de restriction de l'expansion urbaine palestinienne, face à l'extension continue des colonies israéliennes. Les statistiques locales font état d'une intensification de ces pratiques, avec des dizaines d'opérations de démolition et de démantèlement enregistrées ces derniers mois, incluant des démolitions forcées et auto-imposées, afin d'éviter des amendes élevées et les coûts supplémentaires imposés par les autorités. Malgré ces mesures, les habitants d'El-Qods poursuivent leurs efforts pour rester sur leurs terres et résister aux politiques visant, selon eux, à modifier la démographie de la ville et à renforcer le contrôle des colonies sur ses environs.

M. Seghilani

GHAZA

Un mois de mai 2026 macabre

Le mois de mai dernier a été le plus meurtrier depuis le début de l'année dans la bande de Ghaza, selon les données du ministère de la Santé local. Au total, 119 Palestiniens ont été martyrisés au cours du mois, un chiffre qui reflète une intensification notable des frappes sionistes, particulièrement marquée lors des jours de l'Aïd al-Adha, où environ 30 personnes ont perdu la vie en quelques jours seulement.

Selon les statistiques publiées, le mois de mai dépasse largement tous les mois précédents de l'année en cours en termes de pertes humaines. Les données soulignent également une forte vulnérabilité des populations civiles : femmes, enfants et personnes âgées représentent environ 30 % des victimes. Parmi les martyrs recensés, 19 enfants ont été tués, soit 16 % du total, ainsi que 10 femmes, représentant 8,5 %. Ces chiffres illustrent, selon les autorités sanitaires, un schéma de violence indiscriminée touchant aussi bien les civils que les combattants, sans distinction d'âge ni de genre.

Cette hausse des pertes humaines intervient alors que des négociations intermittentes se poursuivent entre le mouvement de résistance et des médiateurs régionaux au Caire.

Ces discussions visent à parvenir à un cessez-le-feu, dans un contexte marqué par des accusations de non-respect des engagements par l'entité sioniste. Sur le terrain, les forces sionistes ont intensifié leurs opérations aériennes et terrestres dans plusieurs zones de la bande de Ghaza, y compris dans des secteurs auparavant désignés comme « zones humanitaires » ou couloirs d'évacuation sécurisés.

Enfin, les bombardements enregistrés durant l'Aïd al-Adha ont été particulièrement violents, avec environ 30 martyrs dans des frappes successives ayant touché des zones résidentielles et des camps de déplacés. Des témoins locaux décrivent des scènes parmi les plus intenses et destructrices observées depuis plusieurs mois dans le territoire.

M. S.

LE CONSEIL MONDIAL POUR LA PAIX EN RÉUNION À PRAGUE :

« L'occupation marocaine au Sahara occidental doit cesser »

Le Conseil mondial pour la paix a appelé à la fin de ce qu'il qualifie d'occupation marocaine du Sahara occidental, afin de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit « inaliénable » à l'autodétermination et à l'indépendance.

Dans une résolution adoptée à l'issue de sa réunion tenue le 10 mai à Prague, le Conseil a réaffirmé son soutien aux appels internationaux en faveur de la fin de ce qu'il considère comme un régime d'occupation, estimant que la situation actuelle empêche les Sahraouis d'exercer librement leur droit à décider de leur avenir politique.

L'organisation a également adressé ses félicitations au peuple sahraoui à l'occasion du 50e anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique, le 27 février 1976, membre fondateur de l'Union africaine. Le Conseil a, à ce titre, exhorté les peuples et les États favorables à la paix à poursuivre leurs efforts en faveur de sa reconnaissance, de son indépendance et de sa souveraineté.

Enfin, le Conseil mondial pour la paix a appelé la communauté internationale à assumer ses responsabilités dans le processus de décolonisation du Sahara occidental, qualifié de « question de décolonisation inachevée », appelant à des actions concrètes pour permettre une solution conforme au droit international.

M.S.

LA PRÉSIDENTE PALESTINIENNE DÉNONCE UNE VIOLATION FLAGRANTE DU DROIT INTERNATIONAL

2 162 nouvelles unités de colonisation approuvées en Cisjordanie

La présidence palestinienne a condamné, hier, la décision des autorités d'occupation sionistes d'approuver la construction de 2 162 nouvelles unités de colonisation dans plusieurs colonies de la Cisjordanie occupée, dénonçant une nouvelle escalade dans la politique de colonisation menée par l'entité sioniste.



La commission régionale supérieure de planification relevant de l'occupation israélienne a validé un vaste programme de développement colonial dans le nord et le sud de la Cisjordanie occupée. Cette initiative s'inscrit dans une stratégie gouvernementale plus large visant à renforcer l'infrastructure du projet colonial, à étendre l'influence des colonies existantes et à consolider leur présence sur le territoire palestinien occupé. Les nouvelles unités approuvées sont réparties sur plusieurs

projets destinés à agrandir des colonies urbaines existantes. Le plan prévoit notamment l'extension de colonies stratégiques telles qu'« Ariel » et « Barkan », ainsi que la modernisation de leurs infrastructures de construction afin de renforcer la continuité territoriale entre les différents blocs coloniaux. Dans le sud de la Cisjordanie occupée, les projets concernent principalement des colonies situées dans les gouvernorats d'El-Khalil et de Bethléem, notamment la colonie de « Sansana » et d'autres implantations environnantes. Selon les observateurs, ces projets visent à accentuer l'isolement des localités palestiniennes et à fragmenter davantage le territoire. Les décisions approuvées incluent également la modification de l'usage de terres palestiniennes confisquées, qui seront transformées en zones agricoles et pastorales en espaces urbains réservés aux colons. Réagissant à cette annonce, la présidence palestinienne a réaffirmé que l'ensemble de la colonisation israélienne est illégal au regard du droit international et qu'aucune mesure ne saurait lui conférer une quelconque légitimité. Elle a souligné que ces projets constituent un défi manifeste à la légalité internationale et aux résolutions des Nations unies,

en particulier la résolution 2334 du Conseil de sécurité, qui considère les colonies israéliennes comme illégales dans tous les territoires palestiniens occupés, y compris à El-Qods-Est. La présidence a tenu les autorités d'occupation israéliennes pour pleinement responsables des conséquences de ces politiques qu'elle qualifie de provocatrices, estimant qu'elles risquent d'entraîner la région dans de nouveaux cycles de violence et d'escalade. Elle a également appelé l'administration américaine à intervenir immédiatement afin de mettre un terme à ce qu'elle a décrit comme une « fuite en avant » israélienne, si elle souhaite réellement contribuer à la sécurité et à la stabilité régionales et internationales. Enfin, la présidence palestinienne a réaffirmé que le peuple palestinien demeurera attaché à sa terre et à ses droits nationaux légitimes, soulignant que ces projets de colonisation ne l'empêcheront pas de poursuivre son combat pour l'établissement d'un État palestinien indépendant sur les frontières du 4 juin 1967, avec El-Qods-Est pour capitale.

M. Seghilani

CISJORDANIE OCCUPÉE

Recrudescence des attaques de colons et des opérations militaires sionistes

La Cisjordanie occupée a été le théâtre, au cours des dernières 24 heures, d'une nouvelle vague d'attaques menées par des colons sionistes contre des biens palestiniens, des terres agricoles et des communautés rurales et bédouines. Ces agressions se sont déroulées sous la protection des forces d'occupation israéliennes, qui ont assuré la sécurisation des incursions et fourni une couverture militaire aux assaillants. La ville d'El-Khalil a enregistré les incidents les plus graves. Dans la localité de Sourif, au nord de la ville, des groupes de colons armés ont vandalisé un véhicule et attaqué plusieurs habitations palestiniennes. Parallèlement, des incendies ont été déclenchés dans des champs de blé du quartier d'Al-Jalatiya, à l'ouest de la ville. Dans les régions de Masafer Yatta et de Samoua, au sud de la ville, les colons ont poursuivi leur stratégie d'appropriation des terres par le pâturage. Sous protection militaire, ils ont envahi les zones de Khirbet Al-Kharaba et Khamlet Al-Homs, où leurs troupeaux ont été lâchés dans les terres agricoles palestiniennes, provoquant d'importants dégâts aux cultures. Près du village de Taybeh, à l'est de Ramallah, des colons accompagnés de leurs troupeaux ont encerclé les habitations du rassemblement bédouin d'Um al-Malihah. Les animaux ont été délibérément introduits dans les cultures afin de les détruire et d'endommager les propriétés, dans le cadre de tentatives répétées visant à pousser les habitants au départ. Dans le sud-est de Bethléem, le village d'Al-Minya a également été pris pour cible. Des colons ont lancé des pierres contre plusieurs maisons, provoquant un climat de peur parmi les habitants, notamment les femmes et les enfants. Selon des sources locales, ces attaques s'inscrivent dans une série d'agressions récurrentes ayant récemment touché la localité, incluant des tentatives de renversement de piétons, des violences contre des habitants et des attaques contre des bergers. Les violences ont également visé des responsables locaux. Le président du conseil du village de Majdal Bani Fadel, Rami Nassar, a été violemment agressé par des colons alors qu'il circulait près de la colonie d'Ariel, construite sur des terres palestiniennes de la

région de Salfit. Blessé, il a été transféré à l'hôpital pour recevoir des soins. Ces attaques surviennent dans un contexte de politique de colonisation intensifiée, soutenue par des opérations militaires et le gouvernement israélien, notamment dans les zones classées « C » de la Cisjordanie. Les organisations palestiniennes dénoncent une stratégie visant à confisquer progressivement les terres agricoles et à affaiblir économiquement les communautés rurales en détruisant leurs moyens de subsistance.

MULTIPLICATION DES INCURSIONS MILITAIRES ET DES ARRESTATIONS

Parallèlement aux violences des colons, les forces d'occupation israéliennes ont mené plusieurs opérations militaires dans différentes villes et localités de Cisjordanie. À Naplouse, les soldats sionistes ont investi le camp de réfugiés d'Askar à l'aube, procédant à la fouille de dizaines de maisons avant d'arrêter le jeune Ali Ahmed Mustafa Qandil. Dans la province de Tubas, des unités militaires ont pénétré dans le village de Tayasir, où plusieurs habitations ont été per-

quisitionnées et leurs occupants soumis à des interrogatoires sur le terrain. Au sud de Jénine, une importante force israélienne a envahi le village d'Al-Jadida, menant des opérations de fouille et de destruction de biens à l'intérieur des habitations palestiniennes. À Ramallah, les forces sionistes ont fait irruption dans le camp de réfugiés d'Al-Jalazone, au nord d'Al-Bireh, tirant en grande quantité des grenades lacrymogènes en direction des habitations. Selon le Centre palestinien d'études des prisonniers, les forces sionistes ont procédé à 390 arrestations durant le mois de mai dernier, parmi lesquelles figurent 12 femmes et jeunes filles ainsi que 29 mineurs. Face à l'escalade des violences, des organisations palestiniennes et de défense des droits humains renouvellent leurs appels à une protection internationale urgente pour les populations civiles, dénonçant une campagne systématique visant à isoler les localités palestiniennes, à fragmenter davantage la Cisjordanie et à favoriser l'expansion des colonies israéliennes.

M. S.

GAZA

Nouvelles violations du cessez-le-feu et intensification des bombardements sionistes

Les forces d'occupation sionistes ont poursuivi, mardi, leurs violations de l'accord de cessez-le-feu dans la bande de Gaza, menant de vastes opérations de bombardement et de destruction, notamment dans les zones situées à l'est de Khan Younès et de Gaza-ville.

Une frappe de drone sioniste a coûté la vie à un Palestinien dans la zone de Maghraqa, au centre de l'enclave, tôt dans la matinée. Par ailleurs, la citoyenne Rawia Ahmed Abou Madi est décédée à l'hôpital Nasser de Khan Younès, des suites de blessures subies lors d'un bombardement sur le camp de Gheït il y a une semaine. Un correspondant sur place rapporte également que les forces sionistes ont mené au moins huit opérations de dynamitage durant la nuit et à l'aube à l'est de Khan Younès, provoquant de fortes explosions entendues dans toute la région. Des destructions similaires ont été signalées à l'est de Gaza-ville. Selon des sources concordantes, l'armée sioniste poursuit la démolition de bâtiments et d'habitations encore debout dans le périmètre dit de « la ligne jaune ». Parallèlement, l'artillerie israélienne a bombardé l'est de Gaza-ville, tandis que des véhicules militaires ont ouvert le feu de

manière intensive à l'est de Khan Younès, dans le sud de l'enclave. La nuit précédente, une frappe de drone sur le camp de Chati, à l'ouest de Gaza-ville, a fait dix blessés, dont plusieurs enfants. Une autre attaque dans la zone d'Al-Mawassi, au sud de Khan Younès, a blessé deux civils, dont un grièvement.

Ces événements s'inscrivent dans un contexte de violations répétées du cessez-le-feu, marquées par des frappes aériennes et des tirs d'artillerie visant notamment des zones abritant des déplacés, ainsi que par des restrictions persistantes sur l'entrée de l'aide humanitaire et la circulation des biens. Selon le ministère palestinien de la Santé, trois personnes ont été tuées et 35 blessées au cours des dernières 24 heures.

Le bilan, depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu le 10 octobre, s'élève à 938 morts et 2 903 blessés, en plus de 781 corps extraits des décombres. Le bilan global depuis le début de l'offensive sioniste le 7 octobre 2023 atteint désormais 72 945 martyrs et 173 011 blessés, illustrant l'ampleur de la catastrophe humanitaire et sanitaire dans la bande de Gaza.

M. S.

L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL ACCORDE DE NOUVELLES PRÉROGATIVES À L'ÉTAT DE LA PALESTINE

Victoire palestinienne à Genève

La Palestine a enregistré une avancée diplomatique significative au sein de l'Organisation internationale du Travail (OIT), à l'issue d'un vote massif en faveur d'un projet de résolution lui accordant des privilèges élargis, assimilés à ceux d'un État membre. Cette décision a été adoptée lors de la 114 session de la Conférence internationale du Travail, tenue à Genève.

Selon les résultats annoncés, la résolution a été adoptée par 394 voix pour, 17 contre et 42 abstentions, dépassant largement le seuil requis de 206 voix, alors que le quorum était fixé à 296 voix. Le texte adopté permet à la Palestine de bénéficier de prérogatives renforcées, marquant une évolution de son statut au sein de l'organisation, auparavant limité à celui d'État observateur. Cette décision est perçue par les représentants palestiniens comme une reconnaissance accrue de leur participation au sein des instances internationales du travail.

Dans un contexte de fortes tensions, la demande présentée par le délégué israélien visant à relancer le vote a été rejetée par l'organisation, selon les informations rapportées depuis Genève. La séance a été marquée par des manifestations de soutien visibles envers la Palestine. Plusieurs délégations ont interrompu l'intervention du représentant israélien, tandis que la salle a connu des moments de forte agitation et de solidarité exprimée à travers des applaudissements et des gestes de contestation contre la politique israélienne.

Le syndicat général des travailleurs palestiniens a salué une « victoire diplomatique et syndicale », estimant que ce résultat confirme le renforcement de la position de la Palestine au sein des institutions internationales, malgré les pressions exercées par l'entité sioniste et certains de ses alliés, notamment les États-Unis et l'Argentine, selon leurs déclarations.

Le secrétaire général du syndicat, Shaker Saad, a qualifié ce résultat de « succès collectif », mettant en avant la coordination entre les représentants des travailleurs, du gouvernement et des employeurs palestiniens. Il a également remercié les délégations arabes et les pays amis ayant soutenu la position palestinienne durant les débats et le vote. Pour lui, cette décision illustre la capacité de la Palestine à continuer de progresser sur les plans politique, diplomatique et syndical dans les instances internationales.

Il a enfin affirmé que la voix des travailleurs palestiniens « restera présente et influente » dans les forums mondiaux, en défense des droits nationaux et sociaux.

M. S.

OUUM EL-BOUAGHI. SALON DE LA PRODUCTION NATIONALE DE PIÈCES DE RECHANGE ET D'ACCESSOIRES AUTOMOBILES

Ouverture de la première édition à Ain M'lila

La 1ère édition du Salon de la production nationale de pièces de rechange et d'accessoires automobiles a été inaugurée, mardi, dans la commune d'Ain M'lila (Oum El Bouaghi), avec la participation de plus de 40 exposants venus de nombreuses wilayas du pays.

Cette manifestation économique, placée sous le slogan "Nos produits construisent notre économie", est organisée par la direction régionale du commerce (région de Batna) en coordination avec la Chambre de commerce et d'industrie Sidi Rghis de la wilaya d'Oum El Bouaghi, sous le patronage du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Ahmed Mokrani, représentant la ministre du secteur, Amel Abdellatif, ainsi que du wali d'Oum El Bouaghi, Ben Abdallah Chaïb Eddour et de plusieurs responsables locaux. Après avoir visité les pavillons du salon, M. Mokrani a fait part, dans une déclaration à la presse, du "développement important observé en matière de fabrication de pièces de rechange et d'accessoires auto-



mobiles, tel que démontré par les produits présentés par les exposants", soulignant que l'Algérie "dispose d'atouts considérables à même de dynamiser ce secteur industriel majeur qui contribue au développement de la production nationale".

Il a également estimé que les opérateurs économiques et les fabricants de pièces détachées et d'accessoires automobiles ont atteint "un haut niveau de précision qui fait que leurs produits, conformes aux normes et aux critères internationaux, sont comparables aux produits importés et participent ainsi à la réduction des importations de pièces de rechange". M. Mokrani a par ailleurs salué la forte participation des opérateurs éco-

nomiques et des producteurs de la wilaya d'Oum El Bouaghi et d'ailleurs, dont le nombre est de 43 exposants, dont 20 de la seule commune d'Ain M'lila, ce qui constitue, selon lui, « un stimulant et une motivation supplémentaire pour la promotion de cette industrie nationale, tout en constituant une opportunité de rencontre et de mise en relation entre opérateurs économiques activant dans le secteur de la fabrication de pièces de rechange". Plusieurs participants, approchés par l'APS, ont souligné l'importance de ce type d'événements économiques qui leur permettent de faire connaître leurs productions et d'entrer en contact et d'échanger avec des producteurs de différentes wilayas du pays.

CONSTANTINE. ÉNERGIE

Achèvement à 100 % du raccordement des zones d'activités à l'électricité

Les services de Sonelgaz de la wilaya de Constantine ont achevé, "depuis le début de l'année 2026", les opérations de raccordement des zones d'activités au réseau électrique, atteignant un taux de 100 %, a-t-on appris mardi auprès des directions de distribution de l'électricité et du gaz de Constantine et d'Ali Mendjeli. L'opération a été accompagnée par le renforcement du maillage du réseau par la réalisation de six nouvelles stations et la réalisation de 11 km de lignes électriques, en prévision de la saison estivale. Dans une déclaration à l'APS, en marge d'une journée portes ouvertes organisée par les deux directions, le directeur de distribution de l'électricité et du gaz de Constantine, Larbi Boukhatem, a indiqué que "le taux de raccordement des zones d'activités à l'énergie électrique a atteint 100 %, conformément au programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatif à l'alimentation des zones isolées, des exploitations agricoles, des zones industrielles et des zones d'activités en énergie électrique et gazière". Il a également précisé que "l'alimentation électrique des exploitations agricoles a, elle aussi, été portée à 100 %". Le même responsable a ajouté que les services de Sonelgaz ont poursuivi leurs efforts en direction des zones enclavées, où le taux de raccordement a

atteint 99 % pour l'électricité et 87 % pour le gaz naturel, soulignant que les opérations de contrôle périodique des infrastructures électriques menées durant la même période ont concerné 484 installations, contribuant ainsi à réduire les pertes d'énergie à 6,32 %. M. Boukhatem a également indiqué que la station principale de distribution de Mansourah sera prochainement renforcée par un nouveau transformateur augmentant sa capacité de 40 MW, pour atteindre 160 MW, ce qui permettra de garantir la stabilité de l'approvisionnement durant l'été 2026. Sur un autre registre, le responsable a révélé la mise en service de 22 sta-

tions de recharge pour véhicules électriques à travers la wilaya de Constantine, dans le cadre du programme national visant la réalisation de 1000 stations.

De son côté, le directeur de distribution de l'électricité et du gaz d'Ali Mendjeli, Sofiane Boughrara, a précisé que les opérations inscrites dans le cadre du plan "été sans coupures" ont été finalisées à 100 %, comprenant la réalisation de six stations électriques en moyenne et basse tension ainsi que 11 km de lignes électriques. Il a ajouté que Sonelgaz a adopté un plan préventif pour l'été 2026 reposant sur le renforcement des infrastructures énergétiques et la mise

en œuvre de programmes de maintenance des réseaux de transport et de distribution afin d'assurer la continuité du service durant les périodes de forte demande, ainsi que des mesures préventives de lutte contre les incendies de forêt, incluant l'aménagement de tranchées coupe-feu sur 4,8 hectares et l'élagage de 1 815 mètres linéaires d'arbres. M. Boughrara a enfin souligné la mobilisation d'équipes d'intervention pluridisciplinaires opérant 24h/24 sur l'ensemble du territoire de compétence afin d'assurer une prise en charge rapide de toute panne éventuelle et de garantir la continuité de l'approvisionnement énergétique.

BOUMERDÈS. PROTECTION CIVILE

Mise en place du dispositif de surveillance des plages

Les services de la Protection civile de Boumerdès ont procédé, mardi, à la mise en place du dispositif de surveillance de 46 plages autorisées à la baignade, en prévision de la saison estivale 2026, afin d'assurer une intervention rapide et de garantir la sécurité des estivants. Ce dispositif prévoit notamment un plan de sécurité visant à réduire les délais d'intervention en cas d'accidents, à travers le positionnement stratégique de moyens de secours, particulièrement au niveau des plages à forte affluence. En outre, 820 surveillants saisonniers seront mobilisés durant le mois de juin, avec un renforcement progressif des effectifs au cours des mois suivants, ainsi qu'une trentaine de

plongeurs qualifiés et 92 agents de la Protection civile, en qualité de chefs de postes de surveillance et de leurs adjoints. D'importants moyens matériels ont été également déployés, dont des ambulances, des moyens de communication, des embarcations et divers équipements de sauvetage et de secourisme adaptés au milieu marin.

Par ailleurs, des campagnes de sensibilisation à la prévention des risques liés à la mer seront organisées, par la protection civile, sous le slogan "Un été sans accidents, grâce à une vigilance permanente", avec un accent particulier sur les dangers de la baignade dans les barages, oueds et retenues d'eau.

BLIDA. SAISON ESTIVALE

Lancement d'une campagne de sensibilisation contre les intoxications alimentaires

La Direction du commerce de la wilaya de Blida a lancé, mardi, une campagne de sensibilisation sur les risques des intoxications alimentaires durant la saison estivale, avec la participation d'associations, des services de sécurité et de plusieurs organismes concernés. Cette campagne, qui se poursuivra tout au long de l'été à travers l'ensemble des communes de la wilaya, cible les consommateurs et les commerçants. Elle porte notamment sur les bonnes pratiques de conservation des denrées alimentaires, en particulier les produits périssables, ainsi que sur le respect des règles d'hygiène dans les commerces. Des dépliants informatifs sont distribués pour sensibiliser les citoyens à la vérification des dates de fabrication et de péremption des produits, tout en les incitant à éviter l'achat de produits exposés au soleil, à la poussière ou dépourvus d'étiquetage, selon les organisateurs. L'opération cible également les propriétaires de fast-foods, de pâtisseries et de restaurants, afin de leur rappeler les obligations liées à l'hygiène, au stockage et à la préparation des aliments, ainsi que les sanctions encourues en cas d'infraction. Dans ce cadre, le chef de la brigade de la qualité et des relations avec le mouvement associatif à la Direction du commerce, Youcef Aoudia, a annoncé le renforcement des opérations de contrôle sur le terrain durant la période estivale, avec des sorties de surveillance programmées de jour comme de nuit, affirmant que des mesures répressives seront prises à l'encontre des contrevenants.

RELIZANE. BARRAGE DE GARGAR

Exercice de simulation de sauvetage d'un noyé

Les services de la Protection civile de Relizane ont exécuté, mardi, un exercice de simulation portant sur le sauvetage et le repêchage d'un noyé au barrage de "Gargar", dans la commune de Oued R'hiou, a-t-on appris auprès du responsable de la communication de ce corps d'intervention. Le lieutenant Abbas Khamallah a précisé, à l'APS, que cet exercice pratique visant à évaluer le niveau de préparation des agents de la Protection civile, qui coïncide avec le lancement de la saison estivale, a porté sur la simulation de la noyade d'une personne dans le barrage de "Gargar" (situé à 50 km à l'Est de Relizane), ayant nécessité l'intervention immédiate des éléments de la Protection civile, qui ont déployé une équipe de plongeurs dotée de divers équipements pour secourir la victime. Selon le scénario de la manœuvre, qui a duré environ trois heures de recherche dans les profondeurs du barrage, des équipes spécialisées composées de six plongeurs de l'unité principale de la Protection civile ont été mobilisées. Des moyens matériels et humains ont également été déployés, notamment des ambulances équipées, un canot de sauvetage pneumatique (zodiac) et une équipe médicale pour prodiguer les premiers soins au noyé. Cette manœuvre pratique, qui s'inscrit dans le cadre du programme tracé pour les exercices d'application et les entraînements des brigades spécialisées, vise à tester la réactivité et la préparation des agents de la Protection civile pour intervenir lors des différents accidents de noyade, particulièrement durant la saison estivale.

TIZI-OUZOU. PROTECTION CIVILE

Exercice de simulation pour le déclenchement du plan ORSEC

Un exercice de simulation pour le déclenchement du plan Organisation des Secours (ORSEC) de wilaya, a été exécuté mardi à Tizi-Ouzou afin de tester la préparation des secours face aux risques des feux de forêt pour la saison estivale 2026.



Ph: DR

Le directeur de la protection civile de la wilaya, le lieutenant-colonel Mohamed Akli Guebli, a indiqué que le déclenchement de ce plan de niveau wilaya a été ordonné par le wali, Aboubakr Essedik Boucetta, après la saturation simulée de deux plans ORSEC communaux, à savoir ceux de Sidi Naâmane et de Tizi-Ouzou.

L'exercice qui se déroule à Sidi Naâmane et sur les hauteurs de Redjaoua (Tizi-Ouzou), simule des incendies de forêt répartis simultanément sur trois points, à savoir les villages de Boumhala et Zeboudj Kara (Sidi Naâmane), ainsi que la forêt de Harouza à Redjaoua (Tizi-Ouzou).

Le déclenchement du plan ORSEC de wilaya mobilise l'ensemble des treize modules

opérant au sein du poste de commandement opérationnel (PCO), regroupant, notamment la Protection civile, l'Algérienne des eaux (ADE), le Croissant-Rouge algérien (CRA), les secteurs de l'hydraulique, de la santé et des travaux publics. La protection civile a déployé plus de 30 engins d'intervention et plus de 130 éléments, tout en utilisant des plateformes numériques modernes pour le suivi en temps réel des interventions, a indiqué le lieutenant-colonel Mohamed Akli Guebli. Dans une déclaration à la pres-

se en marge de cet exercice de simulation, le directeur de la protection civile a indiqué que, pour les besoins de la lutte contre les feux de forêt, le dispositif local sera renforcé dès le 1er juillet prochain par deux colonnes mobiles.

De son côté, le conservateur des forêts de la wilaya, Moussa Haddad, a souligné que "le plan ORSEC de la wilaya est déclenché lorsque les moyens de première ligne de la conservation des forêts, d'une commune ou d'une daïra, s'avèrent insuffisants". M. Haddad a précisé que cet

exercice consiste à analyser et évaluer en temps réel toutes les ressources disponibles à l'échelle de la wilaya afin de vérifier la capacité des secours à faire face aux risques au niveau des différentes communes. A noter que le wali, Aboubakr Essedik Boucetta, qui signe l'arrêté de déclenchement du plan ORSEC de wilaya, s'est rendu sur le terrain pour s'enquérir des moyens mobilisés dans le cadre de ce plan et de son actualisation et a suivi le déroulement de l'exercice de simulation.

BÉJAÏA. SONELGAZ

Plus de 5 milliards DA pour renforcer le réseau électrique

La Direction de distribution de l'électricité et du gaz de Bejaïa a affecté une enveloppe de plus de 5 milliards DA pour la réalisation de plusieurs projets destinés à renforcer les réseaux de transport et de distribution de l'énergie électrique à travers les communes de la wilaya en prévision de la saison estivale 2026, a-t-on appris mardi auprès de cette structure.

Cette enveloppe est destinée à la concrétisation de plusieurs opérations représentées notamment par l'installation de sept (7) transformateurs d'une capacité de 30 à 400 kV, la réalisation de sept (7) postes de haute tension ainsi que la création de cinq (5) lignes de haute tension totalisant plus de 218 km, a indiqué le

directeur local de la distribution, Bachir Djebari dans un point de presse. A cela s'ajoute la réalisation de 12 postes de moyenne et basse tension et l'installation de plus de 36 km de réseaux électriques dans plusieurs communes de la wilaya. Par ailleurs, M. Djebari a rappelé la mise en œuvre de plusieurs opérations préventives contre les incendies de forêt, notamment des travaux d'entretien et de nettoyage des abords des réseaux électriques.

Ainsi, des opérations d'élagage d'arbres ont été effectuées sur plus de 9.700 mètres jusqu'à la fin du mois d'avril dernier, tandis que des interventions supplémentaires sont prévues sur plus de 7.400 mètres au cours de l'année en cours.

Le responsable a ajouté que plus de 1.000 exploitations agricoles seront prochainement raccordées au réseau électrique, alors que plus de 1.300 autres l'ont déjà été à travers les différentes communes de la wilaya. L'entreprise a, en outre, entamé le raccordement des zones industrielles et d'activités à l'électricité et au gaz naturel. La zone industrielle d'El Kseur a déjà été alimentée en électricité, tandis que les travaux de raccordement au gaz naturel de la zone d'activités de Taheracht, commune d'Akbou, affichent un taux d'avancement de 80 %. A noter que le taux de couverture en gaz naturel dans la wilaya est de 90 %, tandis que le taux de raccordement à l'électricité s'élève à 93 % à ce jour, selon la même source.

MASCARA. DASS

Caravane de solidarité au profit des enfants aux besoins spécifiques

Une caravane de solidarité a été lancée, mardi à partir du siège de la wilaya de Mascara au profit des enfants à besoins spécifiques résidant dans les zones rurales, dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de l'enfance. Cette caravane, organisée à l'initiative de la direction de l'Action sociale et de la Solidarité (DASS), et dont le coup d'envoi a été donné par le wali, M. Fouad Aïssi, cible les enfants à besoins spécifiques, ainsi que

des familles démunies vivant dans des regroupements ruraux à travers les différentes communes de la wilaya, a indiqué à l'APS le directeur de cette structure, M. Belkacem Nadji. Cette initiative de deux jours, comprend la distribution de fauteuils roulants, de matelas et de couvertures médicalisées, ainsi que de divers équipements médicaux, de couvertures et de denrées alimentaires de large consommation. Elle prévoit également des consultations médicales et un

accompagnement psychologique au profit des enfants à besoins spécifiques, a précisé le même responsable, a-t-on indiqué de même source. L'organisation de cette caravane s'inscrit dans le cadre du programme du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme visant à assurer une prise en charge sociale, psychologique et sanitaire des enfants à besoins spécifiques, ainsi qu'à apporter un soutien à leurs familles, a ajouté M.

Nadji. Par ailleurs, le même responsable a annoncé que la DASS, en coordination avec les cellules de proximité de solidarité, prévoit prochainement l'organisation d'une autre caravane de solidarité destinée aux personnes souffrant de maladies chroniques issues de familles démunies de la région. Cette initiative comprendra des consultations médicales, la distribution de médicaments, d'équipements médicaux ainsi que d'aides alimentaires.

TIPASA. UNIVERSITÉ Signature d'une convention de coopération avec l'EFTPA de Cherchell

L'Université de Tipasa a signé, mardi, une convention de coopération et de partenariat de six (6) ans avec l'Ecole de formation technique de la pêche et de l'aquaculture (EFTPA) de Cherchell, afin de renforcer les échanges d'expertise et de connaissances entre les deux établissements. Signée en marge d'un atelier scientifique consacré à la "maîtrise des protocoles de reproduction artificielle du poisson-chat", organisé en coordination avec l'EFTPA de Cherchell, cette convention prévoit une collaboration dans les domaines de la formation, de l'innovation et de la recherche scientifique liés à la mer et à l'aquaculture. L'accord vise notamment à promouvoir les échanges d'expériences, à permettre aux étudiants de l'Université de Tipasa d'effectuer des stages pratiques, à organiser des colloques et journées d'étude conjointes, ainsi qu'à lancer des projets de recherche communs dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture. La convention a été signée par le recteur de l'Université de Tipasa, Mohamed Hadidi, et le directeur de l'Ecole de formation technique de la pêche et de l'aquaculture, Mustapha Ralem Ahmed.

SÉTIF. UNIVERSITÉ FERHAT-ABBAS

25 participants au concours "Stage masters" d'art oratoire et d'expression en anglais

Plus de 25 participants, dont des enseignants et étudiants de l'Université Ferhat-Abbas (Sétif-1) prennent part mardi au concours "Stage masters" d'art oratoire et d'expression destiné au renforcement de la maîtrise de l'anglais et initié par le Centre d'enseignement intensif des langues de cette université. Ce concours "vise à encourager l'usage de l'anglais en milieu universitaire et porte sur la présentation d'exposés scientifiques divers en anglais devant un jury spécialisé", a indiqué à l'APS le directeur de ce centre, Smaïl Slimani. Il a pour objectif de "développer les compétences des étudiants en matière d'expression orale en anglais et de renforcer leurs capacités à communiquer et convaincre dans le cadre des exigences d'ouverture sur l'environnement académique international", a-t-on expliqué. L'évaluation des interventions se fait par un jury en fonction de critères tenant compte de la présence sur scène, du style, des compétences de communication, de maîtrise grammaticale, de l'aptitude à convaincre et du respect du temps, selon M. Slimani. De son côté, le recteur de l'université Sétif-1, Mohamed EL Hadi Latrèche qui a donné le coup d'envoi du concours en présence des cadres de l'université, des enseignants et des étudiants, a souligné "l'importance de renforcer les compétences des étudiants en anglais en tant qu'outil essentiel de l'ouverture académique". Les auteurs des meilleurs exposés seront honorés au terme de la manifestation d'une journée, a-t-on indiqué. Le Centre d'enseignement intensif des langues organise le long de l'année diverses activités pédagogiques et culturelles de promotion des langues étrangères et de renforcement de leur place dans les

SÉLECTION NATIONALE

Un secteur offensif riche en solutions, mais un équilibre encore à trouver

A l'approche des prochaines échéances, l'un des principaux défis du sélectionneur concernera sans doute l'organisation de son animation offensive. Si l'équipe nationale dispose aujourd'hui d'un vivier de joueurs talentueux dans les couloirs, la répartition des profils n'est pas totalement équilibrée entre le côté droit et le côté gauche.

Sur le flanc droit, les options ne manquent pas. Riyad Mahrez demeure la référence à son poste grâce à son expérience, sa qualité technique et son influence dans le jeu offensif. À ses côtés, Anis Hadj Moussa s'est progressivement imposé comme une alternative crédible grâce à ses performances en club et à sa capacité à créer le danger dans les un-contre-un. Plus récemment, Ghjems a également confirmé ses qualités sur ce côté, lui qui a évolué pratiquement toute sa carrière au poste d'ailier droit. Le sélectionneur dispose ainsi de trois spécialistes naturels capables d'occuper ce couloir sans adaptation particulière.

La situation est différente sur le côté gauche. Malgré la présence de plusieurs joueurs offensifs polyvalents, peu d'entre eux sont de véritables ailiers gauches de formation. Dans ce registre, Adil Boulbina apparaît comme le profil le plus naturel pour animer ce couloir. Ses qualités de percussion, sa vitesse et sa capacité à provoquer balle au pied en font une option intéressante pour apporter de la profondeur au jeu offensif.

Toutefois, le staff technique peut également compter sur Mohamed Amine Amoura et Amine Gouiri pour occuper ce poste. Les deux joueurs ont déjà évolué sur le côté gauche, aussi bien en club qu'en sélection. Néanmoins, leur profil dif-



Mohamed Amine Amoura

fère sensiblement de celui d'un ailier classique. Amoura aime souvent repiquer dans l'axe pour exploiter sa vitesse dans la profondeur, tandis que Gouiri préfère décrocher et participer à la construction du jeu. Leur utilisation sur le flanc gauche modifie donc naturellement l'animation offensive de l'équipe.

Cette configuration soulève la question de l'équilibre global du dispositif. Avec plusieurs spécialistes à droite et un nombre plus limité de profils naturels à gauche, le sélectionneur devra trouver la meilleure formule pour exploiter le potentiel de chacun tout en maintenant une cohérence collective. Certains observateurs estiment qu'un changement de système pourrait permettre de résoudre en partie cette problématique.

L'option d'un milieu de terrain à trois constitue notamment une piste intéressante. Un tel schéma offrirait davantage de maîtrise dans l'entrejeu, renforcerait l'équilibre défensif et permettrait de mieux contrôler le rythme des rencontres.

Cependant, cette organisation tactique aurait également ses contraintes. En passant à trois milieux axiaux, l'équipe serait probablement amenée à évoluer avec seulement trois joueurs à vocation offensive, ce qui impliquerait le sacrifice d'un attaquant.

Un choix loin d'être anodin lorsque l'on connaît la richesse offensive dont dispose actuellement la sélection. Entre les profils de Gouiri, Amoura, Boulbina, Mahrez, Hadj Moussa et les autres solutions disponibles, chaque décision tactique risque de laisser sur le banc un joueur capable de faire la différence.

Le défi pour le sélectionneur sera donc de trouver le juste équilibre entre la densité du milieu de terrain, l'occupation des couloirs et l'efficacité offensive. Une équation complexe, mais qui témoigne également de la qualité et de la profondeur de l'effectif actuel, probablement l'un des plus riches dont dispose l'équipe nationale depuis plusieurs années.

Hakim S.

Dix joueurs issus du championnat algérien dans la liste des Verts pour le Mondial 2026

La liste de l'équipe nationale algérienne en vue de la Coupe du monde 2026 met en lumière l'importance croissante de la formation locale dans l'alimentation des Verts. En effet, pas moins de dix joueurs convoqués par Vladimir Petković ont effectué tout ou partie de leur formation dans le championnat algérien avant de poursuivre leur progression à l'étranger ou de s'imposer au plus haut niveau.

Parmi eux figure les gardiens de but Oussama Benbot et Abdelatif Ramdane (réserviste), qui ont gravi les échelons du football national avant de s'installer durablement en sélection. En défense, Ramy Bensebaïni, Mohamed Amine Tougaï, Belaïd et Abada représentent également cette génération de joueurs passés par les clubs algériens avant d'atteindre le niveau international.

Au milieu de terrain et en attaque, la présence de Yacine



Achraf Abada

Titraoui, Adil Boulbina, Nadhir Benbouali et Mohamed Amine Amoura confirme que le championnat algérien demeure un important vivier de talents pour les Verts. Plusieurs de ces joueurs ont d'ailleurs effectué leur apprentissage dans des centres de formation réputés avant de franchir un cap à l'étranger.

Cette représentation signi-

ficative démontre que, malgré les critiques souvent adressées au football local, les clubs algériens continuent de former des joueurs capables de répondre aux exigences du très haut niveau. La présence de dix éléments issus du championnat national dans une liste mondiale constitue un signal encourageant pour les responsables du football algérien, qui

cherchent depuis plusieurs années à renforcer les passerelles entre la Ligue 1 et l'équipe nationale.

Au-delà des individualités, cette statistique illustre également l'évolution de la politique de recrutement de la sélection. Longtemps dépendante des joueurs formés exclusivement en Europe, l'Algérie dispose aujourd'hui d'un effectif plus équilibré, où les talents issus du championnat local occupent une place de plus en plus importante.

À quelques jours du début de la compétition, cette forte présence de joueurs passés par les terrains algériens constitue une source de fierté pour les clubs formateurs et un encouragement pour les jeunes talents qui rêvent de suivre le même parcours jusqu'au maillot national et à la scène mondiale.

H. S.

S
E
T
E
R
O
A
S

BENSEBAINI, AÏT-NOURI ET TOUGAÏ Retour aux États-Unis, cette fois avec les Verts

Pour trois internationaux algériens, les États-Unis ne seront pas une découverte lors de la Coupe du monde 2026. Ramy Bensebaini, Rayan Aït-Nouri et Mohamed Amine Tougaï retrouveront en effet le sol américain quelques mois seulement après y avoir participé à la Coupe du monde des clubs avec leurs formations respectives.

Un enchaînement particulier qui témoigne du statut acquis par les trois joueurs, désormais habitués aux plus grandes compétitions internationales, que ce soit sous les couleurs de leurs clubs ou de la sélection nationale.

Le premier concerné est Ramy Bensebaini. Le défenseur algérien avait pris part à la Coupe du monde des clubs avec le Borussia Dortmund, accumulant une expérience précieuse dans un contexte de très haut niveau. Cadre de l'équipe nationale et l'un des hommes de confiance de Vladimir Petkovic, il s'apprête à revenir aux États-Unis avec l'ambition de mettre son vécu au service des Verts.

Même constat pour Rayan Aït-Nouri. Le latéral gauche de Manchester City a lui aussi découvert les

stades américains lors du tournoi mondial des clubs. Considéré comme l'un des meilleurs spécialistes de son poste en sélection, il retrouvera un environnement qu'il connaît déjà, un avantage non négligeable à l'approche d'une compétition aussi exigeante qu'une Coupe du monde.

Le troisième joueur de cette liste n'est autre que Mohamed Amine Tougaï. Le défenseur central de l'Espérance de Tunis avait représenté le club tunisien lors du Mondial des clubs et avait ainsi eu l'occasion de se mesurer à des adversaires de renommée internationale. Une expérience qui pourrait s'avérer précieuse au moment de défendre les couleurs algériennes sur la scène mondiale.

Au-delà de l'anecdote, cette situation illustre la progression du



Ramy Bensebaini

football algérien et la présence croissante de ses internationaux dans les compétitions majeures. Peu de sélections africaines peuvent compter plusieurs joueurs ayant participé, la même année, à une Coupe du monde des clubs puis à une Coupe du monde des nations.

Pour Bensebaini, Aït-Nouri et Tougaï, ce retour aux États-Unis revêtira toutefois une dimension bien différente. Après avoir défendu les couleurs de leurs clubs res-

pectifs, ils auront cette fois la responsabilité de représenter tout un peuple sous le maillot national, avec l'objectif de contribuer à une campagne mondiale que les supporters algériens espèrent mémorable.

Le décor sera familier, mais l'enjeu sera tout autre : écrire une nouvelle page de l'histoire des Verts sur la plus grande scène du football mondial.

Hakim S.

EQUIPE NATIONALE U16

Les cadets à pied d'œuvre à Damman

La sélection algérienne des moins de 16 ans (U16) est arrivée mardi à Damman, en Arabie saoudite, en vue de ses deux rencontres amicales face à son homologue saoudienne, prévues les 6 et 9 juin, dans le cadre de sa préparation aux prochaines échéances, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel. A leur arrivée à leur lieu de résidence, les joueurs du sélectionneur national Karim Ziani ont bénéficié d'une séance de récupération avant de prendre part, en soirée, à un entraînement léger programmé à 19h00 heure locale, soit 17h00 heure algérienne, souligne la FAF. Les "Verts" effectuent mercredi une nouvelle séance d'entraînement, signant ainsi l'entame de la préparation du premier match amical. En prévision de ces deux joutes amicales face à l'Arabie saoudite, le sélectionneur national a convoqué 24 joueurs dont huit évoluant aux championnats étrangers.

COUPE D'ALGÉRIE DE HANDBALL (MESSIEURS) HBC El-Biar-JSE Skikda en finale

Le HBC El-Biar s'est qualifié pour la finale pour la finale de la Coupe d'Algérie 2026 de handball (seniors messieurs), après sa victoire face à l'OC Ouargla (33-32, après doubles prolongations), en demi-finale disputée mardi à la salle de Sidi Okba (Biskra). Les El-Biarois rejoignent en finale la JSE Skikda, vainqueur un peu plus tôt dans la journée face à l'Olympique El-Oued (26-25, après prolongation), à Ain Touta (Batna). La finale se jouera le samedi 6 juin à 17h00 à la salle Harcha-Hacène d'Alger. Résultat complets des demi-finale de la Coupe d'Algérie de handball 2026 (messieurs) : JSE Skikda - Olympique El-Oued 26-25 (après prolongation) IC Ouargla - HBC El-Biar 32-33 (après double prolongations).

UNE FINALE HBC EL-BIAR-MC ALGER CHEZ LES DAMES

Le HBC El-Biar (tenant) s'est hissé en finale de la Coupe d'Algérie 2026 de handball (seniors dames), en dominant le NRKG Alger sur le score de 21 à 14 (mi-temps : 12-07), mardi en demi-finale disputée à Alger. En finale prévue le samedi 6 juin à 15h00 à la salle Harcha-Hacène d'Alger, les handballeuses du HBCBEB seront opposées à celles du MC Alger, qui ont battu plus tôt ce mardi, le HC Mila sur le score de 25 à 20 (mi-temps : 12-11). Pour rappel, le MC Alger avait atteint le dernier carré en éliminant le TS Sétif (25-23) en quart de finale, tandis que le HC Mila s'était qualifié aux dépens de l'OS El-Oued (21-19). De son côté, le HBC El-Biar s'était largement imposé face au CF Boumerdes (25-13) en quart de finale, alors que le NRKG Alger avait bénéficié du forfait de la JSB Meskiana pour accéder au dernier carré. Résultat complets des demi-finale de la Coupe d'Algérie (seniors dames) : MC Alger - HC Mila 25-20 HBC El-Biar - NRKG Alger 21-14.

H. S.

EQUIPE NATIONALE U20

Les juniors sont en Tunisie

La sélection algérienne des moins de 20 ans (U20) a rallié mardi la Tunisie dans le cadre de sa préparation pour la double confrontation amicale face à son homologue tunisien, prévue les 5 et 8 juin à Sousse, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur

son site officiel. A leur arrivée à l'aéroport international de Tunis-Carthage, les joueurs ont immédiatement pris la direction de Sousse, où ils ont rejoint leur lieu de résidence, souligne le sélectionneur national qui a fait appel à 29 joueurs pour ce stage prévu en Tunisie, dans le cadre de la poursuite de la préparation

en prévision des prochaines échéances officielles. La sélection algérienne prépare le tournoi de l'UNAF, qui se déroulera en Egypte du 21 septembre au 6 octobre, qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations CAN 2027, dont la phase finale aura lieu au Ghana.

SUPER-DIVISION DE BASKET-BALL - FINALE DES PLAY-OFFS (MESSIEURS)

Le NB Staouéli et le WO Boufarik pour un duel au sommet à la Coupole

La finale des Play-offs de la Super-Division de basket-ball (messieurs) mettra aux prises le tenant du titre, le NB Staouéli, au WO Boufarik, dans une affiche au sommet qui opposera les deux meilleures formations de la saison, du 4 au 6 juin à la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf d'Alger.

Disputée selon la formule du meilleur de trois matchs, cette finale débute jeudi (18h00) avec une première manche qui promet une confrontation intense entre le champion sortant et l'un des clubs les plus titrés du basket-ball algérien. La deuxième rencontre est programmée vendredi à la même heure, tandis qu'une éventuelle "belle" décisive se jouera samedi à partir de 18h00. Le NB Staouéli, leader de la phase régulière et tenant du titre, tentera de conserver sa couronne nationale et d'ajouter un quatrième trophée à son palmarès après ceux remportés en 2007 sous l'appellation DRB Staouéli, puis en 2022 et 2025. Le club de la banlieue ouest de la capitale, entraîné par Yahia Mohamed, et porté notamment par Anis Fedala et Mohamed Amine Bensalah, reste sur une saison 2024-2025 exceptionnelle conclue par un doublé Coupe-Championnat. Les basketteurs de Staouéli abordent, toutefois, cette finale avec la volonté de rebondir après leur défaite en finale de la Coupe d'Algérie 2026 face au MC Alger (96-90), le 15 mai dernier, un revers qui a mis fin à leurs ambitions de réaliser un nouveau doublé cette saison. En face, le WO Boufarik nourrit de grandes ambitions et vise un onzième titre national, ce qui lui permettrait de consolider davantage son statut parmi les clubs les plus prestigieux du basket-ball algérien. Les Boufarikois comptent déjà dix sacres nationaux remportés en



1990, 1991, 1992, 1993, 1994, 1997, 1998, 1999, 2002 et 2024. Sous la conduite de l'entraîneur Reda El Hachemi, le WOB s'appuiera sur l'expérience et le talent de ses principaux atouts, Rabah Zitouni, Akram Sahraoui et Tarek Hamdani, pour tenter de reprendre le trophée conquis une dernière fois en 2024. Le parcours des deux finalistes lors des demi-finales confirme leur domination cette saison.

Le NB Staouéli a décroché son billet pour la finale en éliminant l'USM Alger sur le score de deux victoires à zéro. Vainqueur à l'aller (75-64), le champion sortant s'est ensuite imposé à l'extérieur (60-57), validant sa qualification grâce à sa solidité défensive et à sa maîtrise dans les moments décisifs. De son côté, le WO Boufarik a également composé son ticket sans concéder la moindre manche face au CS Tlemcen. Après un premier succès à domicile (62-55), les Orange et Vert ont confirmé leur supériorité à Tlemcen (80-73), rempor-

tant la série sur le même score de deux victoires à zéro. Cette finale offrira ainsi un duel particulièrement attendu entre le NB Staouéli, référence du basket-ball algérien ces dernières saisons, et le WO Boufarik, formation historique en quête d'un nouveau sacre. Au-delà du trophée, c'est également la suprématie nationale qui sera en jeu entre deux écoles majeures de la balle orange algérienne.

Programme de la finale des Play-offs de la Super-Division (messieurs) :

- **Jeudi 4 juin 2026** : NB Staouéli - WO Boufarik (18h00)

- **Vendredi 5 juin 2026** : WO Boufarik - NB Staouéli (18h00)

- **Samedi 6 juin 2026** : Eventuelle belle (18h00)

Toutes les rencontres se dérouleront à la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf d'Alger.

VOLLEY-BALL

L'Algérie et la Pologne concluent un partenariat stratégique dans plusieurs domaines

La Fédération algérienne de volley-ball (FAVB) et son homologue polonaise ont convenu de lancer un partenariat de coopération couvrant plusieurs axes stratégiques, à l'issue d'une réunion de travail tenue en Pologne entre le président de la FAVB, Mohand Tmedtaza, et les responsables de l'instance polonaise. Cette coopération, qui vise à renforcer les échanges d'expertise et le développement de la discipline, s'articule autour de trois principaux volets : les sélections nationales, le beach-volley ainsi que la formation et le développement, précise la FAVB dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux. Concernant les sélections nationales, les deux parties ont convenu de favoriser les échanges techniques à travers l'accueil en Algérie de la sélection féminine polonaise pour l'organisation de stages communs avec

l'équipe nationale féminine algérienne ainsi qu'avec la sélection des moins de 17 ans, en prévision des prochaines échéances continentales et mondiales. Le partenaire polonais prendra également en charge l'organisation d'un stage de préparation au profit de l'équipe nationale algérienne seniors lors de son déplacement en Pologne. A partir de 2027, un calendrier spécifique sera élaboré afin de permettre à l'Algérie d'intégrer davantage de rendez-vous internationaux. Cette démarche sera menée par un expert polonais en coordination avec le directeur technique national de la Fédération algérienne. Dans le domaine du beach-volley, la Fédération polonaise mettra à la disposition de son homologue algérienne un calendrier des tournois internationaux afin de faciliter la participation des sélections nationales algériennes. De son côté, l'Algé-

rie accueillera des équipes polonaises lors des compétitions internationales prévues dans les prochains mois à Alger et à Djanet. S'agissant de la formation et du développement, le programme de coopération prévoit l'organisation de plusieurs séminaires de formation destinés aux entraîneurs, arbitres et cadres techniques, dans le cadre du renforcement des compétences et de la modernisation des méthodes de travail. Par ailleurs, dans le cadre de la préparation de la sélection nationale masculine seniors au prochain Championnat d'Afrique des nations 2026, les internationaux algériens effectueront actuellement un stage préparatoire en Pologne, du 28 mai au 4 juin 2026, avec pour objectif d'élever le niveau de préparation et la compétitivité de l'équipe nationale en vue des prochaines échéances continentales.

COUPE DU MONDE 2026

La liste de la Jordanie dévoilée

La Jordanie, l'un des adversaires de l'Algérie en phase de poules de la Coupe du monde 2026, a révélé ce mardi ses 26 sélectionnés pour le Mondial 2026 prévu aux États-Unis, au Canada et au Mexique (11 juin-19 juillet). Un seul nom devrait être reconnu par le grand public, celui de Mousa Al-Tamari, l'attaquant du Stade Rennais. Il va devoir diriger ses troupes dans un groupe J plus que difficile, aux côtés des champions du monde en titre argentins, l'Autriche et l'Algérie. Le reste des joueurs évoluent majoritairement en première division de leur pays, la "Jordanian Pro League", ainsi que dans certains championnats arabes et asiatiques.

LA LISTE DES 26 JOUEURS DE LA JORDANIE

- **Gardiens** : Yazeed Abulaila (Al-Husseini), Noureddin Bani Attiah (Al-Faisaly) et Abdallah Al-Fakhouri (Al-Wehdad)

- **Défenseurs** : Yazan Al-Arab (Séoul FC), Abdallah Nasib (Al-Zawraa), Saed Al-Rosan (Al-Husseini), Husam Abu Dahba (Al-Faisaly), Mohammad Abualnadi (Selangor), Saleem Obaid (Al-Husseini), Mohammad Abu Hasheesh (Al-Karma), Mohannad Abu Taha (Al-Qadwa), Ehsan Haddad (Al-Husseini) et Anas Badawi (Al-Faisaly)

- **Milieux de terrain** : Nizar Al-Rahsdan (Qatar SC), Amer Jamous (Al-Zawraa), Noor Al-Rawabdeh (Selangor), Ibrahim Saadeh (Al-Karma), Rajaei Ayed (Al-Husseini) et Mohammad Al-Dawoud (Al-Wehdad)

- **Attaquants** : Mahmoud Al-Mardi (Al-Husseini), Odeh Fakhouri (Pyramids FC), Mousa Al-Tamari (Stade Rennais), Sharah (Raja Club Athletic), Ali Azaizeh (Al-Shabab), Ali Olwan (Al-Sailiya) et Ibrahim Sabra (Lokomotiva Zagreb).

Forfait du buteur autrichien Christoph Baumgartner pour cause de blessure

L'attaquant autrichien Christoph Baumgartner est officiellement forfait pour la Coupe du monde 2026 de football, qui débutera le 11 juin courant sur le continent américain, à cause d'une lésion musculaire à la cuisse droite, contractée lundi, pendant l'échauffement ayant précédé le match amical de préparation contre la Tunisie (1-0), a annoncé la Fédération autrichienne sur son site officiel. "L'IRM réalisée ce mardi a confirmé que Christoph Baumgartner souffre d'une lésion musculaire à la cuisse droite et que par conséquent, il ne pourra pas participer à la Coupe du monde" a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué. "C'est évidemment une très mauvaise nouvelle, aussi bien pour Christoph que pour toute l'équipe. C'est un joueur important et une personnalité centrale au sein de notre sélection. Nous allons maintenant lui apporter tout notre soutien pour sa guérison", a déclaré de son côté le sélectionneur de l'équipe nationale autrichienne, Ralf Rangnick. Agé de 26 ans et sociétaire du club allemand, RB Leipzig, Baumgartner est considéré comme un atout majeur de la sélection autrichienne, avec qui il compte 19 buts en 58 sélections. En club, pendant la saison écoulée, il a affiché une belle forme, notamment, en inscrivant 17 buts et transmettant 9 passes décisives, toutes compétitions confondues. Les démarches concernant son remplacement dans la liste des joueurs retenus pour la Coupe du monde sont actuellement à l'étude, en interne, et la Fédération autrichienne de football a promis de communiquer ultérieurement à ce sujet. En revanche, les nouvelles sont rassurantes concernant le capitaine de la sélection autrichienne, David Alaba, qui a subi lui aussi un examen médical complet. Mais contrairement à Baumgartner, l'IRM n'a révélé aucune blessure musculaire. Il n'y a donc aucune raison de s'inquiéter et Alaba pourra rejoindre comme prévu l'équipe nationale pour son départ vers les États-Unis le jeudi 4 juin. L'Autriche figure dans le Groupe (J) de la Coupe du monde, aux côtés de l'Algérie, la Jordanie et l'Argentine, détentrice du titre.

LE COACH ESPAGNOL VA SUCCÉDER À ARNE SLOT

Accord trouvé entre Liverpool et Andoni Iraola

Quelques jours après avoir officialisé le départ d'Arne Slot, Liverpool tient déjà son nouvel entraîneur. Les Reds ont trouvé un accord avec Andoni Iraola, auteur d'un travail remarqué à Bournemouth.

L'histoire entre Arne Slot et Liverpool s'est achevée samedi 30 mai. Alors que son maintien semblait d'actualité ces dernières semaines malgré une saison plus que décevante, le technicien néerlandais a finalement quitté ses fonctions avec effet immédiat. Dans un communiqué, les dirigeants des Reds ont expliqué avoir estimé qu'un changement de direction était nécessaire pour que le club poursuive sa progression et lance un nouveau cycle.

Ce choix marque la fin d'une collaboration de deux saisons durant laquelle Slot aura néanmoins offert une Premier League à Liverpool en 2025. Mais les résultats de



cet exercice 2025/2026 et les performances insuffisantes malgré les gros investissements mis en place ont convaincu la direction d'agir rapidement. Avec l'objectif de retrouver les sommets sur le plan national et continental, les pensionnaires d'Anfield se sont immédiatement activés pour identifier son successeur.

Et selon les informations de Fabrizio Romano, Liverpool a trouvé un accord en principe avec Andoni Iraola. Le journaliste italien affirme

que le technicien espagnol a donné son feu vert aux Reds et que les derniers détails de son arrivée sont désormais réglés.

ANDONI IRAOLA VA PRENDRE LES COMMANDES

Une tendance confirmée dans la foulée par Sky Germany, qui indique également que l'ancien entraîneur du Rayo Vallecano va s'engager avec le club de la Mersey.

Des médias anglais, comme Sky Sports ou The

Athletic, évoquent des discussions et négociations avancées mais pas encore d'accord. Toutefois, ils précisent que le dossier est sur la bonne voie. Très apprécié pour son travail accompli à Bournemouth, Iraola était considéré depuis plusieurs semaines comme le grand favori pour succéder à Slot. Sauf retournement de situation de dernière minute, l'Espagnol va désormais avoir la tâche d'ouvrir une nouvelle ère à Anfield et de ramener les Reds au sommet.

CARLO ANCELOTTI; SÉLECTIONNEUR DU BRÉSIL :

"Neymar ? Il va bien, nous ne sommes pas pressés..."

Le sélectionneur du Brésil Carlo Ancelotti a affirmé mardi qu'il n'était "pas pressé" de faire jouer Neymar, qui soigne une blessure à un mollet, pour la Coupe du monde qui débute le 11 juin.

Alors que Neymar continue de cohabiter avec une blessure au mollet à l'aube de la Coupe du monde, Carlo Ancelotti, son sélectionneur, refuse de céder à la panique. "Il progresse bien, il va bien, nous ne sommes pas pressés", a assuré l'Italien à l'arrivée du Brésil à Newark, dans le New Jersey (nord-est des Etats-Unis) où la Seleçao a établi son camp de base.

Ancelotti avait déjà indiqué que Neymar serait prêt pour le "premier ou le

deuxième" match du groupe C des quintuples champions du monde qui débiteront le tournoi contre le Maroc le 13 juin avant d'affronter Haïti le 19 et l'Ecosse le 24. La semaine dernière, le médecin de la sélection, Rodrigo Lasmar, avait révélé que Neymar, 34 ans, s'était blessé à un mollet et serait absent deux à trois semaines.

Après des mois de suspense, le meilleur buteur de l'histoire de la Seleçao (79 buts, deux de plus que Pelé) a finalement été appelé par le sélectionneur Carlo Ancelotti pour disputer sa quatrième Coupe du monde, après plus de deux ans d'absence en équipe nationale.

"Nous voulons rivaliser avec nos

adversaires, essayer de donner le meilleur de nous-mêmes, travailler dur - tout le monde sait quelles sont les attentes à l'égard du Brésil", a assuré Carlo Ancelotti, estimant qu'il n'y avait "pas de favori" pour la victoire finale. "Il y a quelques équipes fortes et je pense que le Brésil peut rivaliser avec n'importe qui", a-t-il ajouté.

Le milieu de terrain vétéran Casemiro a pour sa part affirmé que les fans brésiliens attendaient la sixième étoile, la première depuis 2002. "Les attentes sont grandes, ce sera difficile, mais nous sommes très enthousiastes, nous voulons gagner", a-t-il dit. Le Brésil disputera son dernier match de préparation contre l'Égypte samedi à Cleveland.

DE 4.000... À 4 MILLIONS DE FOLLOWERS

La popularité du joueur "le moins connu" du Mondial explose

Le latéral néo-zélandais Tim Payne a vu sa popularité exploser en ligne et son compte Instagram passer de 4.000 abonnés à plus de 4 millions, après qu'un influenceur l'a désigné joueur "le moins connu" de la Coupe du monde à venir.

L'Argentin Valen Scarsini, vedette des réseaux sociaux connu sous le surnom de "El Scarso", a appelé la semaine passée ses fans à booster la renommée de Tim Payne, latéral néo-zélandais qui s'apprête à disputer la Coupe du monde. Son intervention, durant laquelle il l'a désigné joueur "le moins connu" du Mondial, a déclenché un véritable tsunami sur les réseaux

sociaux de l'inconnu joueur de 32 ans. Avec plus de 4,3 millions d'abonnés enregistrés en quelques jours, le voilà qui dépasse à lui tout seul de plus d'un million de followers tous les All Blacks réunis, dans un pays pourtant féru de rugby.

Une déferlante qui ne semble pas perturber le défenseur du club des Wellington Phoenix.

"Pour le moment, j'ai l'impression qu'il vit ça très bien, probablement mieux que ne l'auraient vécu beaucoup d'autres joueurs", a confié le sélectionneur néo-zélandais Darren Bazeley au site néo-zélandais stuff.co.nz.

"Les joueurs en parlent.

J'entends les plaisanteries qu'ils échangent avec Tim, et je trouve ça génial", a ajouté Bazeley. "Mettre Tim sur un piédestal comme ça, c'était vraiment cool, et ce n'est probablement pas quelque chose à quoi ni lui, ni personne d'ailleurs, ne s'attendait. Je ne sais pas où ça s'arrêtera, ni ce qu'implique vraiment ce monde-là. J'essaie de rester en dehors de ça, comme le font la plupart des entraîneurs." Et Tim Payne, qui a décrit l'engouement comme quelque chose "d'assez dingue", s'apprête maintenant à rencontrer "El Scarso", qui s'est envolé vers la Floride pour assister au match de préparation entre la Nouvel-

le-Zélande et Haïti mardi.

S'il attire un million de followers supplémentaires, il comptera plus d'abonnés qu'il n'y a d'habitants en Nouvelle-Zélande, le pays en comptant 5,3 millions. Tim Payne, qui a marqué 3 buts en 50 sélections, reste toutefois encore loin du buteur portugais Cristiano Ronaldo, la personne la plus suivie sur Instagram avec plus de 670 millions d'abonnés.

Emargeant au 85e rang du classement de la FIFA, la sélection néo-zélandaise est la plus mal classée des 48 nations en lice au Mondial. Dans le groupe G, elle affrontera la Belgique, l'Iran et l'Égypte.

ÉPIDÉMIE D'EBOLA

Un maire espagnol interdit un match amical entre la RD Congo et le Chili

Le maire de La Línea de la Concepción, dans le sud de l'Espagne, a interdit mardi la tenue le 9 juin d'un match amical de préparation au Mondial 2026 entre le Chili et la République démocratique du Congo, par "prudence" en raison de l'épidémie d'Ebola dans le pays africain.

Alors qu'il devait se tenir le 9 juin prochain, le match de préparation à la prochaine Coupe du monde entre le Chili et la République démocratique du Congo a finalement été interdit par le maire de La Línea de la Concepción, dans le sud de l'Espagne, en raison de l'épidémie d'Ebola. "Je viens de signer le décret par lequel n'est pas autorisée la tenue du match prévu le 9 juin prochain au stade municipal entre les sélections de la République démocratique du Congo et du Chili", a déclaré Juan Franco dans un enregistrement audio diffusé par sa mairie. Le maire de La Línea a justifié sa décision par "prudence sanitaire", suivant les recommandations du service de santé du gouvernement régional.

La décision invoque également "un rapport émis par le chef du service de santé de la mairie de La Línea, qui déconseille totalement la tenue de ce match face aux risques sanitaires éventuels qui pourraient exister".

La rencontre contre le Chili est le deuxième match amical que la sélection congolaise prévoyait de disputer en Europe dans le cadre de sa préparation pour la Coupe du monde 2026 aux Etats-Unis, Mexique et Canada (11 juin-19 juillet).

DES RESTRICTIONS SUR CERTAINS VOLS

La République démocratique du Congo, pays en proie à une flambée de virus Ebola, doit jouer mercredi à Liège en Belgique contre le Danemark. Lors du Mondial, la RD Congo jouera dans le groupe K contre la Colombie, le Portugal et l'Ouzbékistan. Un responsable de la sélection congolaise avait indiqué à l'AFP le 21 mai dernier que l'équipe avait annulé son stage de préparation au Mondial à Kinshasa pour le transférer en Belgique.

Le 23 mai, la Maison Blanche avait affirmé que la sélection devrait s'isoler dans une "bulle" pendant 21 jours pour éviter une contamination au virus Ebola si elle veut entrer aux Etats-Unis pour disputer la Coupe du monde. Trois compagnies aériennes mexicaines ont annoncé vendredi des restrictions pour les voyageurs en provenance de pays africains touchés par le virus Ebola, dans le cadre de mesures préventives coordonnées avec les Etats-Unis et le Canada à moins de deux semaines du Mondial.

REAL MADRID

Le transfert de Denzel Dumfries bouclé

La réponse du Real Madrid n'aura pas tardé. Alors que le Barça a récemment officialisé l'arrivée d'Anthony Gordon en provenance de Newcastle pour un montant potentiel de 80 millions d'euros, le club madrilène aurait bouclé l'arrivée de Denzel Dumfries. L'international néerlandais devrait débarquer pour 20 millions d'euros, le montant de sa clause libératoire. Le Real Madrid n'a pas encore officiellement d'entraîneur (José Mourinho devrait être bientôt nommé), mais il tient au moins sa première recrue sur le mercato. Selon plusieurs sources, dont Sky Italia, La Gazzetta dello Sport et le journaliste Fabrizio Romano, les Merengues ont bouclé l'arrivée de Denzel Dumfries en provenance de l'Inter Milan.

ESPAGNE

Plus de 100 morts attribuables à la chaleur au mois de mai

La mort de 101 personnes au mois de mai en Espagne peut être attribuée à la chaleur, a annoncé mercredi le ministère espagnol de la Santé, qualifiant ce chiffre de record.

Ce chiffre, un record depuis le début des relevés de ce type en 2015, est "3,6 fois supérieur à la moyenne des décès liés à la chaleur enregistrée au mois de mai au cours de la dernière décennie", a souligné le ministère dans un communiqué, insistant sur "l'impact sanitaire important des épisodes de chaleur, même avant le début de l'été". Des records de température pour un mois de mai ont été battus dans plusieurs villes d'Espagne au cours des derniers jours, notamment dans le nord, selon l'Agence météorologique nationale (Aemet), qui a évoqué des "températures extraordinairement hautes pour un mois de mai" et insisté sur la "persistance" de cet épisode, qui a duré plusieurs jours. Rappelant que le risque de décès augmente de près de 10% par degré supplémentaire au-dessus du seuil établi pour la santé, le plan de prévention du ministère de la Santé, activé du 13 mai au 30 septembre, permet d'informer la population grâce à un systè-



PH: DR

me d'alerte coloré (du vert pour +absence de risque+ au rouge pour +risque élevé+). Depuis 2015, date du début des relevés, jusqu'à l'été 2025, la mort de 27.564 personnes est "attribuable aux fortes températures" en Espagne, d'après le ministère de la Santé. L'année 2022 a été la plus meurtrière avec 4.789 décès, suivie de 2025 avec 3.832 morts attribuables à la chaleur. L'Espagne avait alors connu son

été le plus chaud jamais enregistré, avec une température moyenne de 24,2 C, selon l'Aemet. Bien que coutumière des températures élevées, l'Espagne est depuis plusieurs années confrontée à des épisodes de chaleur de plus en plus nombreux et rapprochés, parfois en dehors des mois d'été, ce qui inquiète les scientifiques.

R.I.

JAPON

La tempête tropicale Jangmi frappe Tokyo et déverse des pluies torrentielles

La tempête tropicale Jangmi, longeant la côte pacifique du Japon depuis lundi, a touché Tokyo mercredi, faisant gonfler les rivières et clouant au sol plus de 600 avions, alors que des centaines de milliers de personnes dans le pays ont été appelées à évacuer.

Dans la capitale et ses environs, certains services ferroviaires ont été partiellement retardés ou annulés, même si de nombreux trains sont restés largement vides, certaines écoles étant restées fermées et beaucoup d'employés ayant été autorisés à rester chez eux

en prévision des pluies torrentielles attendues par le passage de la tempête Jangmi.

Alors que la tempête remontait depuis le sud du Japon, les autorités ont appelé quelque 370.000 personnes, de Tokyo jusqu'à l'île de Shikoku à l'ouest, à évacuer leur domicile. "Veuillez continuer à accorder une attention particulière aux informations d'évacuation fournies par vos autorités locales et, si vous ressentez ne serait-ce qu'un léger sentiment de danger, n'hésitez pas à prendre rapidement des mesures pour protéger votre vie", a déclaré le porte-parole

principal du gouvernement, Minoru Kihara, lors d'une conférence de presse.

Jangmi a inondé des rues, arraché des panneaux, déraciné des arbres, provoqué quelques glissements de terrain et entraîné la fermeture de certaines autoroutes, a indiqué M. Kihara, ajoutant qu'environ 60.000 cas de coupures de courant avaient été confirmés.

"Même dans les zones où la pluie s'est calmée, le sol peut avoir été fragilisé par les précipitations précédentes et le risque de glissements de terrain demeure", a-t-il prévenu.

Les deux plus grandes compagnies aériennes du pays, All Nippon Airways et Japan Airlines, ont annulé au total 616 vols - dont 92 vols internationaux - prévus pour mercredi.

Les pluies torrentielles ont gonflé les rivières dans l'ouest et l'est du Japon, y compris dans la région de Tokyo, même si l'Agence météorologique japonaise a levé de nombreuses alertes aux inondations en vigueur plus tôt dans la journée.

Mardi, la tempête Jangmi avait fait 15 blessés dans le sud.

R.I.

UNICEF

L'explosion des coûts de transport met l'aide aux enfants en péril

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) a fait savoir que l'augmentation des coûts de transport et les goulots d'étranglement qui affectent les chaînes d'approvisionnement mondiales en raison de la situation au Moyen-Orient, imposent des défis majeurs aux opérations humanitaires destinées aux enfants. "Ce qui commence par une perturbation des voies maritimes peut dégénérer en crise humanitaire", a déclaré mardi Jean-Cédric Meeus, responsable mondial des transports et de la logistique à l'Unicef, précisant que cette situation illustre le lien direct entre les tensions géopolitiques et les difficultés logistiques rencontrées sur le terrain. Les capacités de transport sont fortement affectées. Le fret aérien est limité sur certaines routes du Moyen-Orient, tandis que les ports, notamment en Afrique, subissent une congestion importante. Les détours imposés aux navires allongent, quant à eux, les délais de livraison de deux à quatre

semaines, aggravant les retards dans la distribution de l'aide.

Ces perturbations ont un impact financier considérable. Le coût du fret aérien pour les vaccins a augmenté de 50 à 70 %, celui du transport routier des aliments thérapeutiques de 30 %, et le fret maritime des fournitures éducatives de 100 à 150 %. "Chaque dollar supplémentaire

que l'Unicef dépense en transport est un dollar de moins consacré aux fournitures pour les enfants", a souligné M. Meeus, mettant en évidence les conséquences directes de ces hausses sur l'aide humanitaire. Dans ce contexte, l'Unicef fait face à une situation inédite, avec des fonds de transport presque épuisés.

R.I.

INDE

Au moins 21 morts dans l'incendie d'un hôtel à New Delhi

Au moins 21 personnes ont trouvé la mort et plus de 40 autres ont été blessées, mercredi, dans un incendie qui s'est déclaré dans un hôtel de la capitale indienne New Delhi, a annoncé la police locale. "Les opérations de secours et de recherches sont toujours en cours, tous les services concernés restent déployés sur le terrain pour porter assistance aux victimes", a indiqué la police dans un communiqué, précisant que l'incendie, pour l'heure d'origine indéterminée, a été maîtrisé. Plusieurs des morts sont des ressortissants de pays africains venus en Inde pour un traitement médical, ont rapporté des médias locaux.

R.I.

THAÏLANDE

Trois morts dans l'explosion d'un drone

Trois migrants birmans ont été tués en Thaïlande dans l'explosion d'un drone venu de Birmanie voisine, a indiqué la police thaïlandaise mercredi. Les autorités thaïlandaises ont été averties mardi de l'explosion dans la province de Tak, proche de l'Etat Karen en Birmanie et se sont rendues sur place, a déclaré aux médias le chef de la police locale, Anusorn Dungkong. "Trois personnes sont mortes, tous des travailleurs migrants birmans et deux autres ont été blessées", a-t-il indiqué. Le drone a percuté un arbre du côté thaïlandais de la frontière avant d'exploser, tuant les ouvriers qui travaillaient dans une ferme de piments, a ajouté Anusorn. Les deux blessés, aussi originaires de Birmanie, ont été hospitalisés, a-t-il précisé.

R.I.

ETATS-UNIS

La Californie et Los Angeles désignent leurs candidats aux postes de gouverneur et maire

Les Californiens ont voté mardi lors de primaires pour désigner les candidats à l'élection du nouveau gouverneur de l'Etat, en même temps que les habitants de Los Angeles sélectionnent leurs prétendants au poste de maire. Contrairement aux autres Etats américains, le "Golden State" organise une primaire communale ouverte aux candidats des deux partis, démocrates et républicains, pour le poste de gouverneur. Les deux personnalités à récolter le plus de voix s'affronteront ensuite en novembre, pour succéder au démocrate Gavin Newsom, lequel a atteint la limite de mandats. Plus de 60 noms apparaissent sur le bulletin de vote dans cet Etat de 40 millions d'habitants. Les habitants de Los Angeles ont voté également mardi lors de primaires pour l'élection de leur maire. Mardi a été une grosse journée électorale aux Etats-Unis, avec des conséquences nationales potentielles, puisque des primaires ont aussi lieu dans le New Jersey, le Montana, le Dakota du Sud, le Nouveau-Mexique et l'Iowa en vue de l'élection d'élus au Congrès ou de gouverneurs.

R.I.

DIFFERENDS MARITIMES AVEC LE CAMBODGE

La Thaïlande se dit prête pour une médiation de l'ONU

La Thaïlande s'est dite mercredi prête à une médiation des Nations unies avec le Cambodge à propos de leurs différends concernant des territoires maritimes. Les deux pays d'Asie du Sud-Est s'opposent depuis des décennies sur la démarcation de leur frontière terrestre de 800 kilomètres mais aussi sur leurs territoires maritimes. L'idée de cette médiation a été initiée par le Cambodge suite à l'annulation par la Thaïlande, le mois dernier, d'un protocole d'accord portant sur leurs revendications maritimes et l'exploration énergétique. Le ministre thaïlandais des Affaires étrangères, Sihanak Phuangketkeow, a jugé mercredi dans un communiqué que la "décision précipitée" du Cambodge d'engager une procédure de conciliation, obligatoire en vertu de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM), risquait d'entraver les efforts visant à "rétablir la confiance pour la normalisation des relations bilatérales".

R.I.

CONSÉQUENCE DES CONFLITS ARMÉS, DU TERRORISME, DES CRISES ÉCONOMIQUES ET DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

L'UA face à la problématique de 45 millions de déplacés

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine a tenu, mardi, une réunion sous la présidence du Nigeria, consacrée à l'examen des derniers développements de la situation humanitaire sur le continent et à l'étude du dossier des "réfugiés, déplacés internes et aide humanitaire en Afrique", en tant que pilier fondamental du système de paix et de sécurité.



Ph: DR

Le Conseil a souligné l'importance de renforcer la coordination et l'action collective afin de faire face aux flux croissants de personnes déplacées, induits par les conflits armés, le terrorisme, les crises économiques et les changements climatiques, insistant également sur la nécessité de garantir une protection globale aux civils ainsi qu'aux travailleurs humanitaires, et de faciliter un accès sûr, rapide et sans entrave de l'aide de secours vers les zones sinistrées en Afrique. A ce titre, la Commission de l'UA sur la situation humanitaire en Afrique a fait état, dans son

rapport pour 2025, de près de 45 millions de déplacés forcés sur le continent, dont 10 à 12 millions de réfugiés et demandeurs d'asile, et 32 à 35 millions de déplacés internes.

Par ailleurs, le CPS s'est félicité des efforts continentaux continus visant à rendre opérationnelle "l'Agence humanitaire africaine (AHA)", mettant en avant le rôle historique et l'élan de solidarité dont font preuve les pays d'accueil des réfugiés, en dépit des défis croissants sur les plans du développement et de la sécurité, tout en appelant à un res-

pect rigoureux des instruments juridiques fondamentaux et des conventions pertinentes de l'UA.

Au terme des travaux, le Conseil a appelé à "la mise en place de solutions durables pour soutenir l'action humanitaire en Afrique", tout en renforçant le principe du partage équitable des charges et des responsabilités. Il a également insisté sur le traitement des causes profondes des déplacements et des situations des réfugiés à travers des mécanismes de prévention des conflits, de médiation et de

consolidation de la paix, tout en poursuivant la présentation de rapports périodiques permettant de suivre l'évolution de la situation humanitaire et les tendances des déplacements. Les Etats membres ont, en outre, proposé un ensemble de recommandations et d'approches stratégiques en la matière, qui devraient figurer dans le communiqué officiel à publier par le Conseil sur cette question vitale, afin d'orienter les futures politiques humanitaires continentales.

R.I.

ÉPIDÉMIE D'EBOLA

45 tonnes d'aide humanitaire indienne pour l'Ouganda

L'Inde a envoyé plus de 45 tonnes d'aide humanitaire en Ouganda, dans le cadre des efforts de lutte contre l'épidémie d'Ebola, a indiqué hier le ministère indien des Affaires étrangères. "En réponse à une demande de la Commission de l'Union africaine, l'Inde a envoyé de l'aide médicale au Centre africain de contrôle et de prévention des maladies afin de soutenir ses efforts de lutte contre Ebola", a précisé le ministère dans un communiqué.

"Le soutien apporté par l'Inde vise à répondre aux besoins du centre en matière de lutte contre l'épidémie d'Ebola dans certaines régions d'Afrique, ainsi qu'à renforcer la résilience des systèmes de santé et la capacité d'intervention régionale", a-t-il ajouté. "En tant que mesure d'intervention d'urgence, le premier lot de matériel médical d'environ 2,5 tonnes, comprenant du matériel de protection, des moniteurs de surveillance médicale, ainsi que des médicaments essentiels, a été envoyé le 24 mai 2026 à Kampala en Ouganda", a détaillé le ministère.

Un deuxième lot d'aide médicale de 42 tonnes a été préparé, comprenant notamment des équipements de protection, de matériel de diagnostic et de surveillance, des kits de transport d'échantillons biologiques, des moyens de prévention des infections. La République démocratique du Congo (RDC) et l'Ouganda ont annoncé une épidémie de fièvre Ebola le 15 mai. L'agent pathogène est le virus Ebola-Bundibugyo, identifié pour la première fois en Ouganda en 2007. L'épicentre de l'épidémie est la province de l'Ituri et les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu sont

touchées. Plus de 1.000 cas suspects de contamination ont été enregistrés dans le pays, avec au moins 240 décès. En Ouganda, neuf cas d'infection et un décès ont été recensés.

LE NOMBRE DE MORTS PASSE À 60 EN RDCONGO

Par ailleurs, et en République démocratique du Congo, il faut souligner que le nombre de décès confirmés lors de l'épidémie actuelle de fièvre Ebola a augmenté à 60, ont rapporté hier mercredi, des

médias, citant le ministère de la Santé du pays. Le nombre de cas confirmés de contamination est passé à 344. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a fait état de 48 décès confirmés et de 321 cas de contamination.

La 17e épidémie d'Ebola a débuté en RDC le 15 mai. Son épicentre se situe dans l'est du pays, dans la province de l'Ituri. Des cas d'Ebola ont également été enregistrés en Ouganda qui partage une frontière commune avec l'Ituri.

R.I.

CÔTE D'IVOIRE

Engagement en faveur d'une gestion optimale des eaux transfrontalières

La directrice de cabinet du ministre ivoirien des Eaux et Forêts, Maïllet Elvire Joëlle Zouzou, a réaffirmé mardi à Abidjan l'engagement de la Côte d'Ivoire en faveur d'une gestion optimale et durable des eaux transfrontalières.

S'exprimant à l'occasion d'une rencontre d'experts consacrée à la protection et à l'utilisation des cours d'eau transfrontaliers et des lacs internationaux, Mme Zouzou a souligné l'importance, pour les pays de la sous-région, de se doter d'une stratégie commune afin de relever les défis

futurs liés à la gestion des ressources hydriques partagées. "Cet atelier marque une étape importante dans la concrétisation des engagements pris par notre pays en matière de gouvernance de l'eau et de coopération transfrontalière", a-t-elle déclaré. Selon la représentante du ministre ivoirien des Eaux et Forêts, la vision de la Côte d'Ivoire est de faire de l'eau un levier de paix, de sécurité, de résilience face aux changements climatiques et de développement durable, en cohérence avec l'Agenda 2030 des Nations Unies et les Objectifs de développement durable

(ODD). "La Côte d'Ivoire est aujourd'hui confrontée à de nombreux défis.

Sous l'effet de la croissance démographique, de l'urbanisation, du développement des activités économiques et des changements climatiques, la pression exercée sur les ressources en eau ne cesse de s'accroître", a averti Mme Zouzou.

"Dans ce contexte, une gestion concertée des cours d'eau transfrontaliers apparaît essentielle pour garantir la sécurité hydrique et alimentaire, préserver les écosystèmes et renforcer la stabilité des ter-

ritoires", a-t-elle ajouté. De son côté, le représentant des Conventions des Nations Unies sur l'eau et point focal pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, Komlan Sangbana, a souligné la nécessité de mettre en place un mécanisme adapté aux besoins spécifiques de la Côte d'Ivoire.

À plusieurs reprises, des experts ivoiriens et sous-régionaux ont plaidé en faveur d'un renforcement durable de la coopération régionale ainsi que d'une gestion plus efficace des ressources en eau partagées.

R.I.

UNION AFRICAINE

La 52e session ordinaire du Comité des représentants permanents se réunit

Les travaux de la séance d'ouverture de la 52e session ordinaire du Comité des représentants permanents de l'Union africaine (UA) ont débuté hier mercredi, au siège de l'organisation panafricaine à Addis-Abeba, en Ethiopie, avec la participation des représentants des Etats membres et de hauts responsables de l'UA. La séance inaugurale est marquée par les allocutions du président de la Commission de l'UA, Mahmoud Ali Youssouf, ainsi que du président du Comité des représentants permanents et ambassadeur du Burundi en Ethiopie, Willy Nyamitwe. Les participants examineront plusieurs questions liées au renforcement de la coordination entre les institutions de l'Union africaine et les communautés régionales, dans le cadre des efforts visant à promouvoir l'intégration et le développement du continent. La réunion du Comité des représentants permanents marque le lancement officiel des préparatifs du 8e Sommet de coordination semestriel entre l'Union africaine, les communautés économiques régionales et les mécanismes régionaux, prévu du 24 au 27 juin en Egypte.

R.I.

CONFLIT AU SOUDAN

Plus de 380 personnes déplacées en deux jours dans l'État du Kordofan du Sud

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a annoncé qu'au moins 385 personnes ont été déplacées en l'espace de deux jours dans l'Etat du Kordofan du Sud, dans l'ouest du Soudan, en raison des affrontements en cours entre l'armée et les Forces de soutien rapide (FSR). Dans un communiqué relayé par des médias, l'OIM a précisé mardi que "385 personnes ont quitté, dimanche et lundi, les villes de Kadugli et d'Al-Dilling, ainsi que des villages relevant de la localité d'Habila, en raison de la détérioration de la situation sécuritaire". Dimanche dernier, l'OIM avait indiqué que 2.245 personnes avaient été déplacées dans l'Etat du Kordofan du Sud entre le 28 et le 30 mai, en raison de l'escalade des tensions sécuritaires.

R.I.

MAMO D'ORAN

Ouverture d'une exposition nationale d'arts plastiques

Les activités de l'exposition nationale d'arts plastiques ont été inaugurées, mardi soir au Musée national public d'art moderne et contemporain "MaMo" d'Oran, sous le slogan "Savourez L'Art".

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation artistique, organisée par l'association d'art et de culture "Art Com", en coordination avec le musée, s'est déroulée en présence d'un grand nombre de créateurs issus de diverses disciplines des arts visuels, d'intellectuels, de représentants d'associations ayant pour centre d'intérêt les arts et le patrimoine, d'étudiants des Beaux-arts, ainsi que de passionnés du pinceau. Cette exposition se veut un point de rencontre pour les créateurs en arts plastiques afin d'échanger leurs expériences et de faire connaître leurs parcours artistiques riches et variés. Elle vise également à jeter des passerelles de communication entre les professionnels et les jeunes talents émergents pour soutenir



leur potentiel, les inciter à plus de créativité et les encourager à libérer leur talent, comme l'a souligné à l'APS la présidente de l'association organisatrice activant à Oran, Samia Seghir. L'exposition, organisée à l'occasion de la commémoration de la Journée nationale de l'artiste, célébrée le 8 juin de chaque année, rassemble plus de 100 tableaux et sculptures signés par 35 artistes plasticiens venus des wilayas d'Aïn Temouchent, Sidi Bel-Abbes, Mostaganem, Oran et Mascara. Ces artistes possèdent une longue expérience dans les arts plastiques et contribuent, à travers la diversité de leurs parcours, à enrichir la scène artistique en Algérie, a déclaré l'artiste Neksis Ahmed, membre de cette association. Ce rendez-vous culturel, dont les activités se poursuivront jusqu'à samedi prochain, constitue également une opportunité pour découvrir

des talents artistiques autodidactes, parmi lesquels des médecins talentueux qui participent avec des œuvres reflétant leur savoir-faire artistique et créatif, ainsi que leur capacité à concilier la rigueur de la médecine et la passion des arts plastiques. La majorité des tableaux exposés, qui portent des titres différents, adoptent des styles multiples et traitent de thèmes variés, à l'instar du riche patrimoine culturel de l'Algérie, appartiennent aux écoles des "Aouchem" (Tatouages), du réalisme, de l'impressionnisme, du cubisme, ainsi que de la calligraphie arabe et de la graphie. Ils s'appuient en outre sur des techniques diverses, notamment l'utilisation de l'empreinte et du pointillisme dans la conception de la toile, ainsi que l'usage de couleurs chaudes inspirées de la nature algérienne.

BOLLYWOOD

Une campagne pour interdire les éléphants des plateaux de cinéma

Comme les chatoyantes chorégraphies musicales, les éléphants sont indissociables des castings du cinéma indien. Plus pour longtemps peut-être, depuis que des vedettes de Bollywood militent pour les remplacer par des robots ou des images générées par intelligence artificielle (IA). Ces réalisateurs, producteurs et acteurs ont rejoint une campagne du groupe de défense des droits des animaux PETA pour interdire les pachydermes des plateaux. "Les éléphants ne doivent pas souffrir au nom de nos divertissements", a ainsi plaidé l'acteur-producteur John Abraham, "la technologie permet désormais de faire vivre les éléphants à l'écran (...) sans les emprisonner ou les traiter de façon cruelle". Le Fonds mondial pour la nature (WWF) recense quelque 50.000 éléphants d'Asie sur la planète, pour l'essentiel en Inde. Et quelque 2.600 autres y vivent en captivité, selon le ministère indien de l'Environnement, pour les besoins du tourisme, des temples et aussi du cinéma. PETA déplore que ces animaux captifs soient "séparés de leur famille, enchaînés en quasi-permanence et maintenus sous contrôle par des armes". Selon la loi indienne, faire participer un éléphant à un tournage est soumis à l'approbation du Bureau pour le bien-être animal (IAWB). En 2021, le gouvernement a en outre "recommandé" qu'ils soient remplacés par des robots ou des effets spéciaux "afin de limiter la souffrance animale". "Les éléphants sont des animaux intelligents, doués d'émotions, dont le bien-être mental et physique requiert qu'ils vivent dans la jungle", insiste leurs défenseurs, "à l'inverse ceux des films, des spectacles et de la publicité souffrent de solitude et de cruauté". L'association a financé l'achat de 25 robots mécaniques de taille réelle pour qu'ils les remplacent dans les cérémonies organisées dans les temples hindous. Le dieu à tête d'éléphant Ganesh est l'un des plus célébrés par ses adeptes. PETA promet désormais le recours à l'IA et aux images générées par ordinateur, comme ce fut le cas dans le long-métrage "Tanhaji" dès 2020. "Le bon cinéma requiert de l'empathie", a résumé l'acteur Pooja Bhatt, "on peut raconter des histoires fabuleuses à l'écran sans exploiter les animaux".

MASCARA

Lancement de la 14e édition du Festival local "La lecture en fête"

Les activités de la 14e édition du Festival culturel local "La lecture en fête" ont débuté, mardi à la bibliothèque principale de lecture publique "Dr Yahia-Bouaziz" de Mascara. Le premier jour de cet événement, organisé à l'initiative de la bibliothèque, a été marqué par la tenue d'expositions de livres dédiés à la littérature de la jeunesse, ainsi que d'autres ouvrages écrits par des auteurs de la wilaya. Ces expositions mettent également en valeur les travaux d'enfants adhérents de la bibliothèque qui se sont distingués dans les domaines de la nouvelle, de la poésie, de la calligraphie arabe et des travaux manuels artistiques. Cette première journée a aussi vu le lancement d'ateliers de lecture, de résumés, d'écriture, de calligraphie arabe, de dessin et de coloriage, impliquant plus de 100 enfants membres de la bibliothèque principale de lecture publique.

Le programme de cet événement d'une semaine comprend la présentation de pièces de théâtre pour enfants, selon les organisateurs.

Des spectacles de divertissement et de clowns ont également été programmés dans le cadre de ce rendez-vous culturel, en

plus de l'organisation de colloques et de conférences qui mettront en lumière des thèmes liés à la lecture, à la littérature pour enfants et aux activités des bibliothèques publiques.

Ces diverses activités intellectuelles, artistiques et culturelles seront organisées à la bibliothèque prin-

cipale de lecture publique et ses annexes situées dans les communes de Matmore, Mascara, Zahana et Mohammadia, ainsi que dans des bibliothèques municipales et sur la place du "Vivre ensemble en paix" au centre-ville du chef-lieu de la wilaya, ont fait savoir les organisateurs.

Coup d'envoi des 19es Journées nationales de la chanson pour enfants

La Maison de la culture "Abi Ras Ennaciri" de Mascara abrite, depuis hier mercredi, les activités de la 19e édition des Journées nationales de la chanson pour enfants, placées sous le slogan "Nos chansons d'enfance... authenticité et créativité", a-t-on appris, mardi, auprès des organisateurs. Cette manifestation, organisée par l'établissement culturel précité, dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de l'enfance, verra la participation de huit chorales issues des wilayas de Sidi Bel-Abbes, Relizane, Mostaganem et Mascara, a précisé à l'APS son directeur, Sid-Ahmed Seghiri. Le programme de cet événement culturel de quatre jours comprend la présentation d'une série de chansons éducatives, pédagogiques et de sensibilisation interprétées par les troupes participantes. Ces prestations seront entrecoupées de spectacles acrobatiques animés par des artistes de la wilaya de Mascara, a fait savoir la même source. A cette occasion, les enfants pourront également apprécier une opérette "Nouzha fi alhane" (Promenade en mélodies), produite par la troupe théâtrale de l'artiste Fouad Bendoubaba de Relizane, ainsi qu'une pièce de théâtre musical intitulée "El Maghrour" (L'Orgueilleux) de l'association culturelle et artistique "El-Meddah" de la wilaya de Mostaganem. Le programme de cette manifestation prévoit aussi un atelier de formation dans le domaine de la chanson éducative, qui sera encadré par des artistes formateurs de l'atelier de musique et de chant de la Maison de la culture de Mascara, a ajouté la même source.

AGENDA CULTUREL

Salle Ibn Khaldoun (Alger-Centre)
: Vendredi 5 juin 2026 à partir de 20h00, concert de musique chaâbi animé par Abderrahmane El Koubia, Nasser Mekdad et Hakim El Ankis, fils du regrettée Boujemaâ El Ankis.

- L'artiste Sid Ali Driss vous invite à un voyage musical à travers les chefs-d'œuvre du patrimoine andalou et leurs manifestations dans la musique algérienne. Le spectacle, intitulé « De Grenade à Mezghana », aura lieu à la salle Ibn Khaldoun le jeudi 18 juin 2026 à 20h30.

- **Musée public national des Beaux Arts d'Alger** : Jusqu'au 18 juin 2026 exposition de lithographies de l'artiste plasticien, Rachid Koraïchi

- « **Concours de la Parole expressive libère la créativité poétique** ». Pour commémorer le 64e anniversaire de la Journée de la jeunesse et de l'indépendance, la Fondation arts et culture de la Wilaya d'Alger organise la 21e édition du concours « La Parole expressive » sur le thème « Algérie... Terre de liberté et de paix ». Ce concours est ouvert à tous, dans toutes les langues parlées en Algérie (arabe classique, arabe dialectal, tamazight et français). Il vise à raviver l'esprit de compétition et de défi parmi les écrivains, à libérer leurs talents littéraires et poétiques et à servir de tremplin à la créativité intellectuelle et aux jeunes talents. Le concours se déroulera du 20 mai au 20 juin.

Salle Ibn Khaldoun (Alger-Centre) :

Jeudi 4 juin 2026

13h00 HADDA

15h00 Star Wars

18h00 The Criminals

- **Cinéma Cosmos - Alpha (Riadh El Feth - Alger)**

Jeudi 4 juin 2026

19h00 Michael

21h10 Le Virtuose

- **Cinéma Cosmos - Beta (Riadh El Feth - Alger)**

Jeudi 4 juin 2026

11h00 Michael VOSTARB

13h00 Michael

15h30 Le Diable S'habille en Prada 2 VOSTFR

17h30 Super Mario Galaxy

19h15 Michael VO

21h20 Passenger

- **Salle Ahmed Bey (Constantine)**

Jeudi 4 juin 2026

14h00 Zighoud

17h00 Le Diable S'habille en Prada 2 VOSTFR

19h00 Star Wars

21h00 Michael

- **Centre commercial et de loisirs Es-Senia (Oran)**

Jeudi 4 juin 2026

- Salle VIP

11h30 The Criminals

13h30 Le Virtuose

15h45 Le Diable S'habille en Prada 2

18h15 Super Mario Galaxy 3D

20h30 Super Mario Galaxy 3D

22h45 Le Virtuose

- **Salle Mira**

12h00 Star Wars

15h00 Michael VO

18h00 Michael VO

20h30 Le Diable S'habille en Prada 2

23h00 The Criminals

- **Salle Mega**

11h30 Michael VOSTAR

14h00 Michael

16h45 Michael

19h30 Michael

22h30 Michael

- **Cinéma TMV Garden City - Chérag (Alger)**

Jeudi 4 juin 2026 11h00

Le Diable S'habille en Prada 2

12h50 Le Virtuose

13h35 Super Mario Galaxy

15h10 Mortal Kombat

16h30 Michael

Recette du jour



POULET ROTI AU MIEL ET À LA CORIANDRE

Ingrédients (pour 6 à 8 personnes):

- 2 ou 3 cuisses de poulet
- Viande hachée (facultatif)
- Préparation de la marinade:
 - 1/2 cuillère à café de chaque épice suivante :
 - Curcuma
 - Ras el hanout
 - Sel
 - Garam massala
 - Piment en poudre
 - Puis
 - 1 cuillère à soupe de coriandre ciselée
 - 2 cuillères à soupe de miel
 - 1/2 citron pressé
 - 2 gousses d'ail écrasées
 - 100 ml d'eau (1/2 verre)
 - 1 cuillère à café d'huile

- d'olive
- Instructions du poulet caramélisé au miel
 - 1 : La marinade du poulet caramélisé : 2 heures avant la cuisson du poulet ou la veille.
 - Dans un saladier, versez tous les ingrédients de la marinade.
 - Piquez le poulet avec la lame d'un couteau. Versez la marinade en recouvrant bien les cuisses de poulet.
 - Couvrir et mettre au frais jusqu'au moment de la cuisson.
 - Dans un moule allant au four, déposez le poulet

mariné avec toute sa marinade. Ajoutez un demi verre d'eau et couvrez le plat de papier cuisson et papier aluminium. Mettre à cuire au four th. 200°C et surveillez la cuisson de temps à autre (environ 40 minutes). Déglacez avec de l'eau si nécessaire et arrosez le poulet avec le jus de cuisson. 15 minutes avant la fin de cuisson, retirez le papier aluminium et faire dorer. 2 : Les boulettes de viande tandoori Mélangez la viande hachée avec une cuillère d'épices spécial tandoori, le sel, une

gousse d'ail et la coriandre fraîche ciselée. Faire des boulettes de la taille d'une noix et mettre en brochette. Les placer dans le plat avec la sauce du poulet et faire cuire jusqu'à ce qu'elles soient bien dorées. Vous pouvez servir avec du boulgour, du riz, des pâtes ou légumes.

Notes et Astuces

Optez de préférence pour un bol en verre ou en céramique, qui permettra une meilleure répartition des saveurs. Évitez les contenants en métal, qui peuvent altérer le goût de la marinade.

Gâteau du Jour

BOULES DE BERLIN

INGRÉDIENTS

- 500 gr de farine t45 ou gruau
- 2 œufs + 2 jaunes
- 50 gr de sucre
- 1 sachet de levure de boulanger sèche
- 100 ml de lait tiède
- 60 gr de beurre mou
- 8 gr de sel
- Confiture (framboise, fraise ou abricot)
- Sucre glace ou sucre semoule pour l'enrobage

Préparation des beignets de Berlin
 Dans un grand saladier ou dans le bol de votre robot pâtissier, versez la farine, le sucre, la levure, le sel, les œufs et le lait tiède. Pétrissez à vitesse moyenne pendant 5 à 7 min, jusqu'à ce que la pâte commence à se lisser. Ajoutez le beurre mou en petits morceaux, petit à petit, tout en continuant de pétrir. Continuez le pétrissage pendant encore 5 à 10 minutes, jusqu'à ce que le beurre soit totalement intégré et que la pâte devienne souple, élastique et homogène. Couvrez la pâte d'un torchon propre ou d'un film légèrement huilé. Laissez-la lever pendant 1h30 dans un endroit chaud, à l'abri des courants d'air, jusqu'à ce qu'elle double de volume. Dégazez la pâte en la pressant



doucement avec la paume de la main. Divisez-la en portions de 60 à 70 gr et façonnez-les en boules bien régulières. Déposez-les sur une plaque farinée ou recouverte de papier cuisson. Couvrez les boules et laissez-les reposer à température ambiante pendant 30 à 45 minutes, le temps qu'elles gonflent légèrement. Faites chauffer un bain d'huile à 170°C. Faites frire les beignets 2 à 3 minutes de chaque côté, jusqu'à ce qu'ils soient bien dorés. Égouttez-les soigneusement sur du papier absorbant. A l'aide d'une poche à douille munie d'un embout long, injectez une belle cuillère de confiture à cœur de chaque beignet, en perçant légèrement sur le côté. Roulez les boules encore tièdes dans du sucre semoule pour une finition croustillante, ou laissez-les refroidir avant de saupoudrer de sucre glace pour un aspect plus délicat.



Conseil du jour

Taches oranges ...



Les taches blanches sur l'ongle sont une anomalie courante appelée leuconychie. La cause du trouble est le plus souvent une carence en zinc ou en vitamine B2. Il est donc indispensable de la bonne hygiène de la toilette, avec une bonne hydratation et attention, une leuconychie peut apparaître.

Le saviez-vous ?



S'exposer 20 minutes au soleil par jour suffisent pour que votre corps libère plus de 200 micro-organismes qui combattent les champignons, les parasites et les virus.

Bon à savoir !

La fraise embellit notre peau, plus saine et plus jeune et ce grâce à la vitamine C qu'elle contient. Vitamine essentielle à la synthèse du collagène. Est une alliée minceur : faibles en calories et riches en nutriment. Elles contiennent également des anthocyanes qui stimulent la combustion des graisses stockées.



Astuce du jour:

Comment enlever du chewing-gum sur un vêtement?

Vinaigre blanc.
 Étapes : Imbibez généreusement le chewing-gum de vinaigre blanc. Laissez reposer 5 minutes. On frotte doucement avec la brosse à dents jusqu'à ce que la gomme commence à se détacher. Rincez soigneusement à l'eau froide. Petit plus : tamponnez avec un chiffon propre pour absorber les derniers résidus. On recommence si besoin, puis on lave normalement en machine.

CITATION DU JOUR

« Si tu as de nombreuses richesses, donne de ton bien ; si tu possèdes peu, donne de ton cœur. »

Mots croisés

1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										
12										

HORIZONTALEMENT

1 - Habitant d'une caverne - 2 - Retorse - Ondes - 3 - De près - Antimoine - Repas phonétique - 4 - Scènes - 5 - Mangeoires - Envoyer ad patres - 6 - Stable - Pion - 7 - Sur une rose - Anonyme - Préfixe - 8 - Tête de liste - En premier - Regimber - 9 - Question d'un test - Symbole précieux - Se met en condltion - 10 - Primate nocturne - 11 - Général sudiste - Iridium - Produit des cycles - 12 - Messagers.

VERTICALEMENT

1 - Tripote - 2 - De trop - Dévoré - Greffées - 3 - Tempête - Formule - 4 - Attitudes - Affecté - 5 - Article - Élan - Massif montagneux du Maroc - 6 - En sauce - En vogue - Champ - 7 - Entrées - Milieu populaire - 8 - Tête de Yankee - En exclusivité - Toile sans voiles - N'est plus brouillon - 9 - Cacha - Armes - Sur une échelle - 10 - Exprimés.

Mots fléchés

Offre un bon repas	Bouille	Pascal	investit	Curées
Apostats	Discipline sportive	Divinité	Sonde	Consonne double
Corrompu			Dévidoir	
Colle			Logées	
		Tige ligneuse		
		Néon		
Diapason		Rejetée		Ouvert à la circulation
Repas		Article		
			Galium	Pressée
			Rade	
Déesse marine	Pronom	Armes		
	Cigarillo	Ville allemande		
		Préfixe		Degré
		Foule		Fleuve
Reçu en héritage			Regimber	
Meurtrier en décembre			Daie de Honshu	
		Formation militaire		Moitié de huit
		Largeur de calicot		
Hasards				Rebut
Brave				
			Sans chef	

Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Manque d'attention, turbulence, chez un enfant (11 lettres)

A	E	E	R	V	I	L	L	A	R	O	T	N	E	V	E	E	P
S	R	S	D	V	A	I	N	E	L	B	A	T	S	I	V	A	H
L	R	T	I	T	I	L	E	D	T	N	A	M	A	I	S	O	T
I	A	A	E	L	S	E	R	U	P	M	I	S	T	S	N	I	N
T	V	R	P	R	A	E	D	N	O	R	F	C	I	T	E	E	A
E	E	R	V	E	E	V	R	A	N	G	A	F	E	S	C	S	G
N	T	P	E	E	E	E	L	U	O	H	E	E	A	I	A	S	E
N	N	E	N	N	L	T	E	U	O	J	S	L	E	A	R	U	S
O	O	T	O	R	A	E	R	R	A	B	S	B	T	J	O	O	S
B	T	L	G	A	V	T	E	L	A	G	O	U	U	E	V	M	I
T	T	U	R	I	O	E	R	E	I	F	C	O	E	C	U	T	A
I	N	C	A	D	R	E	N	I	A	S	E	D	M	U	B	E	C
D	I	N	J	E	E	O	P	O	N	T	M	T	E	A	U	R	E
E	O	I	L	T	I	N	I	C	R	A	L	A	I	S	R	U	T
N	P	A	U	N	E	T	E	T	F	I	A	N	I	S	U	S	I
I	I	O	T	D	R	O	N	T	N	A	L	A	G	R	N	U	N
S	R	E	I	E	T	R	A	T	O	E	N	I	A	H	E	E	U
C	E	D	N	A	B	N	E	S	S	A	M	S	I	A	R	F	D

N.B : Une même lettre peut servir plusieurs fois

ACTIVE - AMANT - ARTERE - BANDE - BARRE - BONNET - CAISSE - COSSE - CROUTE - DELIT - DEN-SITE - DOUBLE - EMEUTE - EPARS - EVENT - FIERE - FRAIS - FRONDE - GALANT - GALET - GANT - HAINE - HONTE - HOULE - IMPURE - INCULTE - INEDIT - JAIS - JARGON - JOUET - LARCIN - LARVE - LIVRE - MAIRE - MASSE - MOUSSE - NAÏF - NERVI - NORD - OINTE - ORAL - OVALE - PASSIF - POINT - PONT - RAID - RANG - RELAIS - SAINE - SAUCE - STABLE - TARTE - TETE - TONTE - UNITE - URUBU - USURE - VAIN - VALISE - VORACE.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

1. Baguenaude - 2. Api - Menées - 3. Né - Lé - Al - 4. Quiète - Éta - 5. Ure - Tri - Er - 6. EE - Froment - 7. Pied - Ute - 8. Oral - Es - A.M - 9. Urnes - Buté - 10. Tecs - Tin - 11. Épi - Rot - Ot - 12. Sensations.

VERTICALEMENT :

1. Banqueroutes - 2. Apeuré - RR - Pe - 3. G.I - le - Pantin - 4. Le - Filée - 5. Émettre - Sera - 6. Ne - Érode - Sot - 7. Ana - Im - Sb - Ti - 8. Uélé - Eu - Ut - 9. Dé - Tentation - 10. Essartements.

MOTS FLÉCHES

HORIZONTALEMENT :

Burlesques - Raid - Urne - S.P - Éire - T.P - Il - Le - Tés - Étire - Pi - Usé - Ta - Re - Ide - Terne - Éristales - Isolées - Lu - Né - Socle - Gesse - Lier.

VERTICALEMENT :

Turpitudes - Râ - Liserons - Plie - Ré - Îles - Édile - Tsé - As - Rè - Têtes - Que - Parasol - Our - N.L - Ci - Ente - Réelle - Asepsie - Suer.

MOTS MASQUÉS OSTRACISME

Mondial-2026 : un record de 1248 joueurs inscrits pour une édition historique

La Fédération internationale de football (Fifa) a publié ce mardi les listes finales des 48 sélections qualifiées à la Coupe du monde 2026, qui se déroulera du 11 juin au 19 juillet au Canada, aux États-Unis et au Mexique, avec un nombre record de 1248 joueurs appelés à participer à cette édition historique. Selon les listes transmises par les associations membres participantes, 357 joueurs effectuent leur retour après avoir déjà pris part à une précédente Coupe du monde, alors que 891 autres découvriront pour la première fois la plus prestigieuse des compétitions de football. La Fifa souligne également l'importante diversité générationnelle des effectifs. Le gardien écossais Craig Gordon, âgé de 43 ans et 162 jours, sera le joueur le plus âgé du tournoi, tandis que le Mexicain Gilberto Mora, 17 ans et 240 jours, en sera le plus jeune. Au total, 22 joueurs de moins de 20 ans et sept quadragénaires figurent sur les listes définitives. Cette édition marquera également l'entrée dans l'histoire de plusieurs joueurs emblématiques. L'Argentin Lionel Messi, le Portugais Cristiano Ronaldo et le gardien mexicain Guillermo Ochoa disputent chacun une sixième Coupe du monde, une première dans les annales de la compétition. L'élargissement du tournoi à 48 équipes permettra à quatre nations de découvrir la scène mondiale pour la première fois : le Cap-Vert, Curaçao, la Jordanie et l'Ouzbékistan, illustrant la volonté de la Fifa de renforcer la représentativité du football international. Les effectifs retenus témoignent aussi de la mondialisation croissante du football, avec 449 clubs représentés provenant de 71 pays différents. Certaines sélections, à l'image de l'Arabie saoudite et du Qatar, s'appuient presque exclusivement sur des joueurs évoluant dans leur championnat national, alors que d'autres, comme le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la République démocratique du Congo, le Sénégal ou encore l'Uruguay, comptent essentiellement sur des éléments expatriés.

Démantèlement d'une bande de faux-monnayeurs à Alger

Les services de la Gendarmerie nationale d'Alger ont démantelé une dangereuse bande spécialisée dans la falsification de billets de banque, et procédé à la saisie d'une somme d'argent contrefaite s'élevant à 7,8 millions de centimes, a indiqué mardi un communiqué de ces services. "Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, notamment le crime organisé et les atteintes à l'économie nationale, la brigade de recherches de la Gendarmerie nationale de Sidi Abdellah a démantelé une dangereuse bande spécialisée dans la falsification de billets de banque ayant cours légal", précise le communiqué. Cette opération a été menée "suite à des informations confirmées signalant deux (2) individus faisant circuler de faux billets au niveau de la ville de Mahelma", ajoute la même source, soulignant



que "l'exploitation des informations recueillies, l'activation des éléments de renseignement et l'intensification des investigations ont permis d'identifier les membres du réseau et le lieu de circulation des faux

billets, suite à quoi le plan sécuritaire mis en place a abouti à l'arrestation des deux (2) individus signalés en possession d'une somme d'argent contrefaite en coupures de 1.000 DA". En poursuivant l'enquê-

te, en coordination avec les juridictions compétentes, et après la perquisition des domiciles des membres du réseau, l'opération s'est soldée par "l'arrestation de deux (2) autres individus impliqués dans l'affaire, dont une femme, et la saisie d'une somme d'argent contrefaite estimé à 7,8 millions de centimes", selon le communiqué. L'opération s'est également soldée par "la saisie du matériel informatique utilisé dans cette activité criminelle, comprenant un ordinateur portable, une imprimante, une machine à couper le papier et des matières premières destinées à la falsification". Au terme des procédures légales, "les individus arrêtés ont été déférés devant les juridictions compétentes pour association de malfaiteurs en vue de préparer un crime et falsification de billets de banque ayant cours légal", conclut le communiqué.

Retour du premier groupe de hadjis à l'aéroport international Mohamed Boudiaf de Constantine

Le premier groupe de pèlerins de six (6) wilayas de l'Est du pays est arrivé mardi matin, en provenance des Lieux saints, à l'aéroport international Mohamed Boudiaf de Constantine, après avoir accompli les rites du Hadj pour la saison (2026/1447h). L'accueil des 366 hadji, s'est effectué dans de bonnes conditions, en présence des autorités locales, notamment en aménageant un couloir pour les hadji âgés et ceux à besoins spécifiques ainsi qu'un espace pour leurs accompagnateurs. Toutes les mesures nécessaires ont été prises par les services concernés dont ceux des directions des affaires religieuses et de la santé, afin d'assurer la prise en charge du reste des hadjis, soit 5183 autres personnes issues des wilayas de Constantine, de Mila, de Sétif, d'Oum El-Bouaghi, de Jijel et de Skikda, a indiqué à l'APS le chef du service de l'orientation religieuse et des wakf, à la direction des affaires religieuses et des wakf, Lakhdar Boulahlib. Dix-sept (17) vols sont prévus pour transporter les pèlerins des Lieux saints, à l'Aéroport international de Constantine et ce, jusqu'au 21 juin, a-t-on appris de même source.

Signature d'une convention de partenariat entre l'ENIE et l'Agence Thématique de Recherche en Sciences et Technologies

L'Entreprise Nationale des Industries Electroniques (ENIE) de Sidi Bel-Abbès a signé, mardi, une convention de partenariat avec l'Agence Thématique de Recherche en Sciences et Technologies en vue du financement et de la réalisation de huit projets de recherche innovants. Cette initiative vise à développer des solutions opérationnelles dans des domaines stratégiques tels que la sécurité énergétique, l'intelligence artificielle et les énergies renouvelables. Dans une déclaration à la presse, le Président-Directeur Général de l'ENIE, Abdeslam Bouab, a souligné que cette convention constitue une étape importante dans le renforcement de la recherche scientifique et du développement technologique au sein de l'entreprise. Il a précisé que les projets retenus



découlent des besoins et des solutions proposés par l'ENIE à l'Agence Thématique de Recherche Scientifique et de Développement Technologique. Huit projets de l'entreprise ont ainsi été sélectionnés et approuvés parmi les 44 projets retenus à l'échelle nationale, ce qui témoigne de la place qu'occupe l'ENIE dans le domaine de la recherche et du dévelop-

pement et de sa contribution à la résolution de problématiques touchant plusieurs secteurs, notamment la santé et l'environnement. De son côté, la Directrice de l'Agence Thématique de Recherche en Sciences et Technologies, Soumia Kouadri Mostefaï, a indiqué que les conventions signées s'inscrivent dans le cadre du programme de sécurité énergétique de l'Agence, prévu sur une période de cinq ans. Elle a affirmé que les mécanismes de coordination avec les entreprises économiques ont connu une évolution significative grâce à une nouvelle approche adoptée lors des troisième et quatrième appels à projets du programme. Désormais, l'entreprise économique constitue l'acteur principal dans l'identification des problématiques et des théma-

tiques prioritaires, avant l'ouverture des candidatures aux équipes de recherche chargées de proposer et de concrétiser les projets sur le terrain. La Directrice a ajouté que les projets de recherche retenus bénéficieront d'un financement du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, par l'intermédiaire de la Direction Générale de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique. Chaque projet recevra une enveloppe de cinq millions de dinars algériens sur une période de trois ans. Ces travaux seront menés par des équipes mixtes composées de chercheurs universitaires et d'ingénieurs spécialisés. Ils contribueront directement à la numérisation et au développement de l'industrie nationale grâce à des compétences et des idées algériennes, tout en favorisant la transformation en produits à forte valeur ajoutée pour le marché national. À noter que cette convention s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des programmes nationaux de recherche scientifique et s'aligne sur la stratégie visant à renforcer les liens entre la recherche scientifique et le tissu industriel et économique.

Infantino/Trump: La Fédération norvégienne saisit à son tour la Fifa

La Fédération norvégienne de football (NFF) a, à son tour, saisi la commission d'éthique de la Fifa afin de clarifier les conditions dans lesquelles Gianni Infantino a attribué un "prix de la paix" à Donald Trump, a annoncé sa présidente mardi. La démarche de la fédération norvégienne se veut un soutien à celle de l'organisation de défense des droits humains FairSquare; qui a saisi la même commission en décembre, accusant le patron du foot mondial d'avoir manqué à son "devoir de neutralité". Lors du tirage au sort du Mondial-2026, en décembre à Washington, Gianni Infantino a remis un "Prix de la Paix de la Fifa" au président américain qui ne cache pas son désir, pour l'heure déçu, de remporter le prestigieux prix Nobel de la paix. Les modalités d'attribution de ce prix nouvellement créé n'ont jamais été clarifiées par la Fifa. Mandatée en ce sens par son assemblée générale, la fédération norvégienne a envoyé sa lettre lundi, a précisé la présidente de la NFF, Lise Klaveness, qui a demandé à ce qu'elle soit traitée dans la transparence. "Nous envoyons cette lettre seuls", a-t-elle précisé lors d'une conférence de presse, interrogée sur le soutien éventuel d'autres fédérations. "Je pense que les autres savaient qu'elles pouvaient cosigner si elles le souhaitaient (...) Nous avons conclu que ça ne servait à rien de faire pression sur qui que ce soit, que ça n'entraîne que des frictions." Gianni Infantino ne fait pas mystère de sa complicité avec Donald Trump depuis le retour de celui-ci au pouvoir, en janvier 2025. Le patron italo-suisse de la Fifa a notamment plaidé pour que l'occupant de la Maison Blanche obtienne le prix Nobel de la paix qu'il convoite ardemment. Aux côtés du Canada et du Mexique, les Etats-Unis sont le principal hôte du Mondial-2026 qui se disputera du 11 juin au 19 juillet.

EXPRESS- HISTORIQUE

Le Trésor sous le pont (8)

Au matin suivant, l'homme se dressait devant les portes majestueuses de la cité de Zinbar, dont l'imposante silhouette dominait l'horizon.



Il s'aventura dans les ruelles de la cité et déambula longuement entre ses demeures et ses places animées. À chaque pas, il s'émerveillait devant la splendeur de son architecture et l'effervescence de la vie qui animait ses habitants.



MISE AUX POINGS

« Depuis mon enfance, comme des millions de passionnés de football, je rêvais de disputer une Coupe du monde. Aujourd'hui, ce rêve devient réalité »

Melvin Mastil, gardien international algérien



LORS D'UNE CÉRÉMONIE AU PALAIS DU PEUPLE Le Président honore l'élite sportive nationale

Le chef de l'État se veut, à travers l'hommage qu'il rend traditionnellement aux sportifs algériens distingués dans les compétitions régionales, continentales et internationales, un geste en reconnaissance de leurs exploits qui ont servi à hisser haut le drapeau algérien.



PH. DR

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, mercredi au palais du Peuple à Alger, une cérémonie en l'honneur des sportifs couronnés dans diverses compétitions continentales et mondiales. La cérémonie s'est déroulée en présence de hauts responsables de l'État, de membres du gouvernement et de hauts cadres de l'État. Le président de la République a ainsi distingué l'équipe nationale féminine de basket-ball sur fauteuil roulant, l'équipe nationale de gymnastique, l'équipe nationale de badminton, l'équipe nationale de judo, l'équipe nationale de boxe, l'équipe nationale d'athlétisme, l'équipe nationale de lutte, l'équipe nationale de planche à voile et l'équipe nationale de tennis de table, en reconnaissance de leurs performances et de leurs résultats honorables lors des compétitions continentales et internationales. Le président de la République a également honoré l'équipe de l'USM Alger, vainqueur de la Coupe de la Confédération africaine de football

(CAF) 2026. Ont également été distingués la championne du monde de gymnastique Kaylia Nemour, l'athlète de saut en hauteur Younes Ayachi, le coureur Zakaria Touahria, l'athlète de Kung Fu Wushu Merouane Abdelmohsen Adimi, les karatékas Cylia Ouikene et Louiza Abouriche, le judoka Driss Messaoud Redouane et la boxeuse Fatiha Mansouri. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre des Sports, M. Walid Sadi, a salué l'engagement du président de la République à soutenir et à accompagner le sport national, adressant, au nom de la communauté sportive, ses remerciements au président de la République, tout en lui exprimant sa gratitude pour "l'intérêt majeur et le soutien continu" accordés au sport national. Le ministre a, en outre, souligné que cette distinction marquera "une étape importante dans le parcours de ces champions les incitant à poursuivre le travail pour hisser haut l'emblème national dans les différents événements sportifs internationaux". "En application des orien-

tations du président de la République, nous nous engageons à continuer à inculquer la culture de l'excellence dans les milieux sportifs, à travers le projet du champion olympique, afin d'accompagner les talents, de mobiliser les fédérations sportives et de réunir les conditions qui permettent à l'élite sportive d'honorer l'Algérie dans les différentes échéances sportives internationales et continentales, tout en élargissant la base de la pratique sportive", a-t-il ajouté.

Le ministre a également tenu à saluer "le patriotisme sincère" des sportifs de la communauté nationale à l'étranger et leur choix de représenter l'Algérie et de défendre ses couleurs dans différentes disciplines. Au terme de la cérémonie, le président de la République a pris une photo-souvenir avec les sportifs distingués, ainsi qu'avec les joueurs et les dirigeants de l'USM Alger, qui ont, à leur tour, offert la Coupe de la CAF 2026 et un maillot du club au président de la République.

F. G.

LA CHRONIQUE DU JEUDI

UN REPORTER DANS LA FOULE : Les repas de la mort

Le problème est récurrent. Il est aussi mondial. L'OMS précise « chaque année, 600 millions de personnes – soit près d'une personne sur 10 dans le monde – tombent malades après avoir consommé des aliments contaminés ». L'organisation onusienne ajoute que chaque année : « 420.000 personnes en meurent... Les enfants de moins de 5 ans supportent 40 % de la charge des maladies d'origine alimentaire, avec 125 000 décès chaque année ». Les intoxications alimentaires, puisqu'il s'agit de cela, entraînent également des incidences économiques et financières. L'OMS, toujours, estime que : « Les pertes de productivité et les dépenses médicales associées aux aliments insalubres coûtent chaque année 110 milliards de dollars aux pays à revenu faible ou intermédiaire... Les maladies d'origine alimentaire entravent le développement socio-économique en faisant pression sur le système de santé et en fragilisant l'économie nationale, le tourisme et les échanges commerciaux ». Pour clôturer ce panorama mondial restons avec l'OMS qui précise que « Les aliments insalubres contenant des bactéries, des virus, des parasites ou des substances chimiques nocifs causent plus de 200 maladies, allant de la diarrhée aux cancers ». Avec un tel tableau, chacun peut mesurer l'ampleur des dégâts liés aux intoxications alimentaires. Sur la vie des personnes, mais aussi sur la sécurité des nations. Notre pays, l'Algérie, n'échappe pas à ce risque. Les intoxications alimentaires nous sont familières, pourrait-on dire. Elles sont signalées tout au long de l'année depuis des lustres. Dans la restauration collective. Dans les fêtes familiales ou autres. Dans les commerces de bouches comme les pâtisseries et fast-food. Dans l'industrie agro-alimentaire et les commerces de proximité comme les boucheries. Le fléau, car s'en est un, est plus menaçant en été par ses grandes chaleurs. C'est-à-dire la saison qui est à nos portes. Nous n'utiliserons pas les chiffres publiés ici ou là, dans notre pays, pour quantifier les intoxications alimentaires annuellement. Pourquoi ? À cause des estimations fantaisistes qui ont prévalu jusque-là. Bientôt, la numérisation en cours nous permettra d'obtenir des statistiques plus proches de la vérité pour être exploitables dans la recherche des solutions appropriées. En attendant, contentons-nous de suivre les opérations de prise en charge et de prévention qui sont pilotées par les autorités publiques. La toute dernière a été lancée, mardi dernier, par le ministère du Commerce intérieur. Il s'agit « d'une campagne nationale de sensibilisation contre les intoxications alimentaires » avec pour slogan « Faites d'une alimentation saine un mode de vie durable ». À première vue il peut paraître incongru que ce soit le Commerce et non le ministère de la Santé qui pilote la campagne. À propos de cette dichotomie apparente nous vient à l'esprit une anecdote. Au cours d'un épisode de flambée de cas de choléra dans notre pays vers la fin des années 90, tous les regards étaient braqués sur le ministère de la Santé. Des regards quelque peu accusateurs.

Ce qui a fait sortir de ses gongs le ministre de l'époque, feu le Pr. Yahia Guidoum connu pour son franc-parler. Sa réponse restera pour la postérité : « je suis le ministre de la Santé pas le ministre des canalisations ! ». Il avait raison. Son département n'intervient que dans la prise en charge des malades. La cause du choléra était due à l'enchevêtrement des canalisations souterraines. Lorsque celles des eaux usées sont placées au-dessus de celles de la distribution de l'eau potable. Pour le cas des intoxications c'est le même schéma de la négligence. C'est pourquoi la campagne de sensibilisation qui vient d'être lancée l'a été par le ministère du Commerce intérieur. Suffira-t-elle pour réduire, à défaut d'éradiquer, les causes des intoxications alimentaires ? Pas si sûr ! Il s'agit d'un travail en profondeur. Celui de l'éducation des opérateurs économiques qui mettent sur le marché des produits avariés. Mais aussi celle des consommateurs dont la vigilance est en berne faute d'une prise de conscience. Ce qui reste comme solutions : soit une répression si forte pour être vraiment dissuasive ou alors miser sur le long terme, c'est à dire sur l'éducation de nos enfants. On peut choisir la deuxième solution qui est la plus efficace. Mais sans négliger les campagnes qui, avec un résultat mitigé, entretiennent la nécessité d'une saine évolution des habitudes !

Zouhir Mebarki
zoume600@gmail.com

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Les nouveaux ambassadeurs d'Algérie en Autriche et en Australie accrédités

Le gouvernement autrichien a donné son agrément à la nomination de Rachid Bladehane, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République d'Autriche, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères. La même source a égale-

ment annoncé que, le gouvernement australien a donné son agrément à la nomination de Nafaâ Maghlaoua, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès du Commonwealth d'Australie, a conclu le communiqué du ministère.

L. Zeggane

FÉLICITATIONS

Les membres de la famille, les proches et les amis de Yahia Khedraoui, présentent, à ce dernier, leurs chaleureuses félicitations, suite à l'obtention d'une licence en comptabilité, avec une moyenne de 13,5/20, à l'Université Chadli – Bendjedid d'El Tarf. À d'autres succès Inchallah !



SOUS-RIRE

